

Université de Montréal

L'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire des
étudiants internationaux marocains à Montréal.

par
Marie-Eve Fortier

Maîtrise études internationales
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences

avril 2007

© Marie-Eve Fortier, 2007



JZ

1242

U54

2007

v.006

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
L'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire des
étudiants internationaux marocains à Montréal.

présenté par :
Marie-Eve Fortier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Alexis Nouss
Président-rapporteur

Deirdre Meintel
Directrice de recherche

Guillermo Aureano
Membre du Jury

RÉSUMÉ

Dans le cadre des relations internationales canadiennes, nous nous intéressons à la démarche migratoire des étudiants internationaux marocains à Montréal, et plus particulièrement à l'importance des liens transnationaux dans cette démarche. Au Québec, la diversité des trajectoires, des formes et des rythmes des migrations nous mène à repenser les catégories d'analyse de la migration. C'est par le biais de l'analyse des conditions sociales et économiques au Maroc, puis au Canada, que nous mettons en évidence les facteurs d'attraction et de répulsion, démontrant à la fois, l'évolution du parcours de ces étudiants. À travers le temps, la présence de ressortissants marocains à Montréal a généré des réseaux transnationaux et une série d'institutions dédiées aux citoyens marocains qui entretiennent des liens étroits avec leur pays d'origine. Appuyé par les diverses théories des relations internationales, nous posons l'hypothèse que le développement des liens transnationaux est, d'une part, bien réel entre le Canada et le Maroc et que, d'autre part, ces liens transnationaux constituent un capital social qui favorise la migration de ces marocains au Québec.

Mots clés : études internationales, transnationalité, étudiants internationaux, migration, capital social, Maroc, Canada, Québec, Montréal.

ABSTRACT

Within the framework of the Canadian international relations, we are interested in the migration of Moroccan international students to Montreal, and more particularly in the importance of the transnational bonds in this process. The diversity of the trajectories, forms and rhythms of this migration leads us to reconsider the categories of analysis applied to this migration. Through an analysis of the social and economic conditions in Morocco, and in Canada, we bring out the factors of attraction and of repulsion, showing at the same time, the trajectories of these students. Over time, the presence of Moroccan nationals in Montreal has generated transnational networks and a series of institutions oriented to Moroccan citizens who maintain close links with their country of origin. In light of various theories of international relations, we suggest that the development of transnational bonds between Canada and Morocco constitute a form of social capital that supports the migration of these Moroccans in Quebec.

Keywords : international studies, transnationality, international students, migration, social capital, Morocco, Canada, Quebec, Montreal.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
ABSTRACT	II
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VII
REMERCIEMENTS	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2	
CADRE DE LA RECHERCHE	6
2.1 LA PROBLÉMATIQUE : SITUER NOTRE RECHERCHE.....	7
2.1.1 <i>La définition du problème de recherche : l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire</i>	7
2.1.2 <i>Problématique</i>	8
2.1.3 <i>Objectifs de recherche</i>	9
2.2 REVUE DE LITTÉRATURE	10
2.2.1 <i>L'approche culturelle</i>	10
2.2.2 <i>Les immigrants et les étudiants internationaux dans la littérature</i>	13
2.2.3 <i>Les migrations internationales</i>	14
2.3 MÉTHODOLOGIE.....	15
CHAPITRE 3	
CONCEPTS ET THÉORIES	19
3. CADRE CONCEPTUEL.....	19
3.1 <i>Théories des migrations internationales</i>	19
3.2 <i>Une approche multidisciplinaire</i>	22
3.3 <i>Théorie historico structurelle des migrations internationales</i>	23
3.4 <i>Théorie des systèmes mondiaux</i>	24
3.5 <i>Théorie du capital social</i>	26

3.6 Réseaux migratoires	28
3.7 Institutions dédiées aux migrants	30
3.8 Les « effets cumulés »	32

CHAPITRE 4

ÉMIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE DÉPART34

4.1 ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE ET STATUT DU MIGRANT	34
4.1.1 Évolution du phénomène migratoire	34
4.1.2 Statut du migrant.....	37
4.2 CONDITIONS SOCIALES ET POLITIQUES AU MAROC	39
4.2.1 Situation sociale au Maroc.....	39
4.3 ÉTAT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION MAROCAIN	43
4.4 PROJETS DU FUTUR MIGRANT	47
4.5 PRÉPARATION AU DÉPART	49

CHAPITRE 5

L'ARRIVÉE À MONTRÉAL52

5.1 LA POLITIQUE MIGRATOIRE	52
5.1.1 Canada : Société d'immigration.....	52
5.1.2 L'enjeu démographique	53
5.2 LE MULTICULTURALISME CANADIEN.....	54
5.2.1 Nouvelle approche.....	56
5.3 LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'IMMIGRATION	57
5.4 LES STRUCTURES D'ACCUEIL	59
5.4.1 Pré requis administratifs	59
5.4.2 Les institutions	60
5.4.3 Organismes non gouvernementaux.....	60
5.5 PARTICULARITÉ DU MILIEU DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	62
5.5.1 Étudiants étrangers.....	62

5.6 IMPORTANCE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX AU CANADA.....	63
5.6.1 <i>L'enjeu économique</i>	65
5.6.2 <i>Travail hors campus</i>	68
CHAPITRE 6	
L'UNIVERS IMMIGRÉ À DOUBLE SENS.....	71
6.1 SITUATION DES ÉTUDIANTS AU CANADA : LA PROBLÉMATIQUE DE L'INTÉGRATION.....	71
6.1.2 <i>Conceptualiser l'intégration</i>	71
6.2 PRATIQUES ET EXPRESSIONS CULTURELLES	74
6.3 LA RELIGION	76
6.4 L'IMPORTANCE DES ASSOCIATIONS MAROCAINES	79
6.5 LES MÉDIAS MAROCAINS.....	81
6.7 GLOBALISATION COMME UN PROGRAMME	82
CHAPITRE 7	
MIGRATION ET TRANSNATIONALITÉ CHEZ LES ÉTUDIANTS MAROCAINS.....	86
7.1 TRANSNATIONALITÉ ET DÉFINITIONS	86
7.2 RETOUR	89
7.3 LE DÉSIR DE RESTER	92
7.4 PROCÉDURE.....	94
7.5 POLITIQUE DE RETOUR	96
7.6 LA DÉCISION DE RETOURNER	98
CONCLUSION.....	101
BIBLIOGRAPHIE	108

ANNEXES	IX
ANNEXE 1	X
<i> Système politique national</i>	
ANNEXE 2	XI
<i> Nombre de premières autorisations délivrées à des citoyens Marocains et proportion relative de ces étudiants étrangers qui avaient, au 31 mars 2006, reçu un CSQ ou été admis à titre de résident permanent.</i>	
ANNEXE 3	XII
<i> Nombre de premières autorisations délivrées à des citoyens Marocains selon le niveau de scolarité.</i>	
ANNEXE 4	XIII
<i> Nombre de premières autorisations délivrées à des citoyens Marocains selon le sexe</i>	
ANNEXE 5	XIV
<i> Questionnaire</i>	

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- AEMC** Association des étudiants marocains au Canada
- AFMC** Association des familles marocaines du Canada
- AJPM** Association des jeunes professionnels marocains
- AMC** Alliance maroco-canadienne d'Ottawa
- AMMN** Association musulmane de Montréal Nord
- ASCM** Association de solidarité Canada Maroc
- CAQ** Certificat d'acceptation du Québec
- CMQ** Comité des Marocains du Québec
- CSQ** Certificat de sélection du Québec
- MICC** Ministère de l'immigration des communautés culturelles
- RBMC** Bio Alliance Canada Maroc

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, Deirdre Meintel, pour son soutien, sa patience et ses conseils judicieux qui m'ont permis de mener à bien de projet.

Merci aussi à Alexis Nouss et à Guillermo Aureano qui ont accepté d'évaluer ce travail. Je les remercie pour cet intérêt et pour leur inspiration à différentes étapes de mon cursus universitaire.

Enfin, et peut-être surtout, merci à mon entourage de son indéfectible soutien, et ce, tout au long de mes études. Merci particulier à Yassir Brouk qui a su m'écouter, me conseiller et qui a su trouver l'équilibre entre les moments de détente et mes nombreuses activités. Je tiens aussi à exprimer ma grâce envers la famille Brouk; Fatima, Larbi, Anasse et Samia-Sonia qui m'ont accueilli au sein de leur famille comme si j'étais des leurs. Sans eux, mon parcours ne serait pas le même. Finalement, merci à mes parents de leur intérêt et de leur soutien pour tout ce que j'entreprends, merci pour leur fierté et leur amour.

INTRODUCTION

On pourrait voir l'immigration comme un phénomène purement économique, où la théorie du « push » et du « pull » serait maîtresse de l'offre et de la demande. Aujourd'hui, la diversité des trajectoires, des formes et des rythmes des migrations nous mène à repenser ces catégories d'analyse. La migration internationale n'est ni un phénomène nouveau, ni un phénomène en voie d'extinction. C'est plutôt un phénomène mouvant qui prend aujourd'hui de nouvelles formes. Ce thème mérite donc d'être abordé de nouveau avec une approche axée sur la mondialisation et sur son influence sur les migrants.

Les méthodes d'enquête de recherche proviennent de la sociologie et de l'anthropologie et seront appliquées aux champs des relations internationales qui, traditionnellement, ont été du domaine des sciences politiques. Nous suggérerons donc un certain nombre d'approches sociologiques afin d'aborder les aspects culturels et sociaux des liens transnationaux dans un monde contemporain. Le but étant de contribuer à de nouvelles perspectives des relations internationales tout en appliquant des théories existantes à un sujet d'actualité.

Les objectifs plus précis de notre recherche sont de comprendre l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire des étudiants internationaux marocains à Montréal. Dans un premier temps, nous désirons comprendre quels sont ces liens et pourquoi ils se sont développés. Dans un deuxième temps, nous voulons aussi comprendre quel impact a le développement de ces liens sur les migrants marocains.

Afin de pouvoir répondre à ces objectifs, nous avons découpé notre mémoire en sept chapitres, le premier étant cette introduction à notre sujet. Le deuxième chapitre présente le cadre de recherche à l'intérieur duquel est présenté la problématique et la revue de littérature. Cette section permet de définir le problème de recherche et de déterminer la problématique de notre recherche. Ensuite, nous présentons une revue de la littérature concernant l'approche culturelle, suivie de la littérature portant sur les étudiants internationaux et finalement, une revue des migrations internationales dans la littérature. Cette revue de littérature a pour but de situer notre recherche par rapport aux recherches existantes. Enfin, notre méthodologie sera exposée afin d'illustrer notre cheminement intellectuel à travers notre collecte de données. Les principales étapes de la réalisation du mémoire y sont relatées. Nous expliquerons ainsi l'élaboration d'une

stratégie de recherche, la collecte de données par le biais de recherches documentaires et d'une petite enquête de terrain.

Le troisième chapitre expose les concepts et théories liés à notre problématique. Dans ce chapitre, nous présentons notre cadre conceptuel où nous explicitons les thèmes de la transnationalité, les théories historico-structurelles des migrations internationales, des systèmes mondiaux et finalement, du capital social.

Le quatrième chapitre explique le contexte social de départ des étudiants marocains vers le Canada. Nous verrons ainsi les conditions sociales et économiques au Maroc, suivi de l'état du système d'éducation et de la préparation au départ de ces étudiants. Cette description est essentielle à la problématique de notre mémoire qui prend en considération autant les facteurs de migrations liés au pays d'origine que les facteurs du pays d'arrivée.

Ainsi, le cinquième chapitre présente les politiques migratoires et culturelles canadiennes, la particularité de la migration dans le cadre d'études supérieures et l'importance que représentent les étudiants internationaux pour la migration canadienne.

Le sixième chapitre poursuit en analysant l'univers de l'immigré qui vit désormais au Canada, mais avec l'influence du Maroc. Ce chapitre vise à analyser les pratiques et expressions culturelles de ces étudiants à Montréal. Par exemple, nous analysons comment la religion est un élément important pour le sentiment d'appartenance et d'intégration à la société d'accueil. De la même façon, nous recensons les diverses associations et organismes spécialement conçus pour les ressortissants marocains et qui contribuent une fois de plus à la construction du capital social.

Le septième chapitre porte sur la transnationalité et sur les projets d'établissement définitif au Canada ou encore de retour définitif pour ces étudiants marocains. Il est très intéressant de voir quelles sont les motivations pour rester ou repartir, tout en dénotant les procédures à suivre pour rester au Canada. De plus, nous portons une attention particulière aux problèmes d'adaptation culturelle auxquels ont fait face certains étudiants marocains de retour définitivement au Maroc.

Le dernier chapitre est la conclusion de notre mémoire. Il compare l'analyse des théories du capital social au cas spécifique des étudiants internationaux marocains au Québec. Il met aussi en relation notre analyse avec les différents concepts illustrés au troisième

chapitre. Au terme de cette recherche, nous devrions avoir confirmé nos hypothèses selon lesquelles le développement des liens transnationaux est bien réel entre le Canada et le Maroc et que le développement de ces liens est source de capital social. Ce capital social réduit les coûts liés à la migration et favorise par le fait même l'immigration permanente des citoyens marocains au Québec. Enfin, nous terminons sur une réflexion concernant la problématique de l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire et nous proposons d'autres avenues de recherche.

CHAPITRE 2 : CADRE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous nous emploierons à développer un modèle d'analyse qui nous servira de cadre théorique au cours de cette recherche. Nous avons divisé ce chapitre en trois sections. La première porte sur la problématique de la recherche. Cette section débute par la définition du problème de recherche de ce mémoire et permet de déterminer la problématique de notre recherche. Dans un deuxième temps, nous présentons la revue de littérature concernant l'approche culturelle suivie de la littérature portant sur les étudiants internationaux. Ensuite, nous vous présentons la littérature portant sur les migrations internationales. Cette revue de littérature a pour but de situer notre recherche par rapport aux recherches existantes et ainsi, exposer notre contribution à l'étude de l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire. Enfin, nous présentons notre méthodologie de recherche afin d'exposer notre démarche pour la collecte de données et d'illustrer notre cheminement intellectuel.

2. La problématique : situer notre recherche

2.1 La définition du problème de recherche : l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire

C'est lors d'une conférence sur la laïcité et l'intégration au Québec organisée par *Présence musulmane* que nous avons pris conscience des diverses façons d'aborder l'immigration. Il semblait juste d'observer la démarche migratoire à partir de l'émigrant, une personne chargée d'une histoire. C'est donc à travers des colloques et des conférences auxquels nous avons assisté que nous avons développé notre sens critique. Nos recherches se sont poursuivies à travers la littérature. Ensuite, un premier voyage au Maroc en 2000-2001, nous a permis d'acquérir des connaissances au sujet de la société marocaine, d'apprendre ses codes culturels et certaines coutumes. Mieux préparée, l'été 2005 au Maroc nous a permis de nous entretenir avec de jeunes marocains qui désiraient étudier au Canada. De plus, une entrevue avec une responsable de l'immigration à l'Ambassade du Canada au Maroc nous a amené à en connaître davantage à propos de la réalité de l'immigration. Des entrevues semi directives ont été réalisées auprès d'étudiants marocains à Montréal. Finalement, un dernier séjour de 3 mois au Maroc nous a permis de

confirmer et d'affiner nos hypothèses grâce à l'aide de chercheurs qui travaillent sur les migrations internationales au Maroc.

2.1.2 Problématique

Malgré l'abondance de littérature sociologique concernant la migration maghrébine en France, très peu d'auteurs se sont intéressés à l'impact sociologique des étudiants étrangers à Montréal et encore moins à l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire de nos nouveaux arrivants. Nous avons constaté que la plupart des écrits se limitaient aux conditions de vie des immigrés au Canada ou en France, comme si les immigrés étaient coupés de leurs origines (Khellil, 1991; Flanquart, 2003). On considère alors trop souvent l'immigrant et non l'émigré, amenant à cette littérature un aperçu à la fois partiel et ethnocentrique du sujet. L'émigration maghrébine possède son histoire et la situation présente ne saurait être abordée sans un retour dans le passé. Contrairement à la France, les marocains n'ont pas de passé colonial avec le Canada. D'autre part, il est évident que la culture marocaine n'est pas un tout uniforme. Cependant, il existe un fond commun, dû à la langue d'abord, à la religion et à une géographie communes. Il y a en effet un univers particulier aux immigrés marocains. C'est à ces aspects de la vie quotidienne que nous pouvons nous rattacher pour en dégager les

thèmes qui constituent leur univers, chargé de signification lorsque lié à leurs origines : études, famille, foyer et culture, amitiés, etc.

C'est pourquoi, pour bien comprendre le sujet, comme l'immigrant, il faut partir de son pays d'origine. Cela nécessite une analyse sociale et historique pour comprendre les problèmes et les perspectives du développement au Maroc. Il est possible alors, suite à cette analyse, de bien comprendre le cheminement, l'intégration et les aspirations des étudiants marocains à Montréal. Parallèlement à l'analyse des politiques canadiennes, les bases historiques et factuelles doivent être bien comprises, car elles permettront d'analyser le développement des liens transnationaux entre le Canada et le Maroc.

2.1.3 Objectifs de recherche

Nous désirons comprendre les intentions qui poussent ces étudiants à venir au Canada. Nous voulons savoir d'où ils viennent et où ils vont. Ensuite, une fois au Canada, nous voulons évaluer les embûches comme les bons moments de l'adaptation. À travers cette observation, nous voulons établir le rôle des liens transnationaux au cours de leur cheminement.

Finalement, nous cherchons à apporter un regard nouveau sur ce type de migration en adoptant une démarche inductive. Ceci nous permettra de comprendre les motivations de ces individus et leur réalité sociale. En partant ainsi des individus pour analyser leurs démarches, le point de vue est certainement humaniste et nous ramène à notre objectif premier, la considération de tous les partis pour une analyse réaliste de la situation, impliquant à la fois la société d'origine et la société d'accueil du migrant.

2.2 Revue de littérature

2.2.1 L'approche culturelle

Nos premières recherches documentaires ont porté sur les notions d'identité et d'interculturel en général, étape primordiale pour la préparation et l'orientation de ce mémoire. Mentionnons l'apport d'Abdelkibir Khatibi (1995), grâce à son concept de loi du partage et de la « vérité », caché au fond des individus. On explique ici que la culture est au centre de l'individu, ainsi cette « vérité », que représente la culture, fait partie intégrante de l'immigrant même lorsqu'il quitte son pays d'origine. Ainsi, nous considérons que pour qu'un être se sente bien, cette « vérité » doit être respectée et doit pouvoir s'épanouir. Pour ce faire, on doit permettre le « rayonnement » de cette « vérité »

et ce sont des auteurs comme Wieviorka (2001), qui abordent la notion de multiculturalisme et Elmar Holenstein (1999), avec son concept d'« ethnocentrisme culturel », il explore ce partage et ce « rayonnement » de la culture, si important au bien être de l'individu immigrant.

Dans un deuxième temps, nous comprenons que ce « rayonnement » entraîne nécessairement un besoin d'adaptation de la part de l'entourage et comme l'explique Michel de Certeau (1980) avec sa notion de « culture en société », nous devons nécessairement analyser l'individu, la société, puis les liens entre ceux-ci. Jean de Maisonneuve (1988) nous a, quand à lui, éclairé sur l'importance du rituel en société, qui nous amène à comprendre l'apport de la pratique religieuse ou les manifestations associatives chez certains étudiants et à travers les ressortissants d'un même pays.

Ensuite, nos lectures se sont poursuivies sur des études traitant des marocains ou des maghrébins. Les divers titres abordés donnent un bonne idée de leur contenu : « L'intégration des maghrébins en France » (Khellil, 1991), « Nous, Marocains » (Bensliman, 1985) et « La négociation interculturelle chez les filles franco-maghrébines » (Gaymard, 2003). Ces lectures sont primordiales pour comprendre et comparer ce qui se fait ici et outre-mer. Ces lectures nous permettent

aussi de voir à quel point notre société d'accueil est particulière et de constater l'urgence d'une telle étude pour comprendre si nos politiques établies sont adaptées à l'immigration puis à l'intégration actuelle de ces migrants.

De plus, une recherche de littérature au niveau des mémoires, thèses ainsi qu'auprès des revues scientifiques est de mise. Par exemple, le mémoire de A.-J. Grégoire (2001) qui porte sur le jeûne du ramadan parle de cette tradition et obligation religieuse vécue par les marocains à Montréal. Ce mémoire s'est révélé intéressant pour ses références quant à la notion d'adaptation (Foner, 1997, Giddens, 1991). Portant sur l'établissement résidentiel des nouveaux immigrants arabes, Chantale Goyette (2000) examine ceci comme un processus de regroupement ethnique. De plus, à la lecture du mémoire de Masoura Abdelaziz (1987) qui parle de « drainage de cerveaux » des étudiants marocains à l'Université Laval, il était clair pour nous, depuis notre entretien avec madame le consul canadien au Maroc, qu'on ne peut parler de « drainage des cerveaux » quand on considère les facteurs sociaux culturels de la société marocaine. Nous aurions pu nous intéresser au thème de l'exode des compétences tel qu'abordé par le professeur marocain, Mohamed Dioury (2001), mais ce thème s'éloigne de notre cadre de recherche.

2.2.2 Les immigrés et les étudiants internationaux dans la littérature

Avant les années 80, on parlait de diaspora comme de l'exil de ces populations vers une nouvelle terre. Avec le développement de la notion de globalisation en économie et en sociologie, le terme « transnationalité » a progressivement pris de l'importance. En 1986, Oriol questionnait la représentation de cette notion. Aujourd'hui, les chercheurs Hannerz, Portes (1999), Schnapper (2001), Meintel (1994), Le Gall (2005) et Nouss (1997) pour ne nommer que ceux-ci, défendent l'idée de transnationalité incorporant l'idée de mouvement, d'aller-retour physiques et culturels. Ce concept est important pour cette recherche, car on aborde souvent le mouvement des étudiants étrangers sans aborder la question d'immigration et de l'importance des liens transnationaux. On aborde plutôt ces enjeux à travers des mémoires soumis aux divers organismes ou ministères gouvernementaux (ex. FAÉCUM, 2004, AUCC, 2001). Bien que l'immigration des marocains ait été approfondie en France (Flanquart, 2003, Khellil, 1991), le sujet a été abordé plutôt récemment au Canada. On a observé les marocains dans leurs pratiques religieuses au Canada (Grégoire 2001), dans les démarches administratives d'immigration ou dans leur insertion économique. L'actualité a aussi été une source importante d'information puisqu'elle justifie en quelque sorte l'intérêt pour ce sujet.

2.2.3 Les migrations internationales

Nous avons ensuite porté notre attention sur les travaux de recherche, les théories et les analyses politiques susceptibles d'éclairer le phénomène des migrations internationales. Comme le dit Simmons (2002 : 7) en parlant des migrations internationales, « l'importance croissante accordée à ce thème témoigne du sérieux des enjeux qu'il recouvre pour tous les pays, riches ou pauvres ».

Dans la littérature générale, on reconnaît habituellement que l'évolution des migrations internationales et des politiques de migration est liée à un processus mondial de transformations économiques, culturelles et politiques auquel renvoie couramment le terme « mondialisation » (Badie & Wihtol, 1994, Bash, Blanc-Szanton, Glock Shiller, 1992, Castles, 2001). Cependant, on dénote de nombreuses définitions de la mondialisation et plusieurs tentatives d'explication des migrations existent, sans toutefois expliquer clairement le lien qui pourrait unir ces deux éléments.

Les nombreux ouvrages de Victor Piché (2005, 2003) se sont avérés très intéressants. Ils portent sur l'immigration et l'intégration tout en faisant le lien avec la mondialisation et en abordant le sujet de la diversité culturelle au Québec. Pour nous, cette littérature, englobant à

la fois les thèmes de la mondialisation et de l'intégration fut révélatrice. En effet, elle nous a permis d'élargir la portée du développement des relations transnationales vers un angle plus intimiste et certainement plus révélateur de son importance dans la démarche migratoire des étudiants internationaux.

2.3 Méthodologie

Cette section a pour objectif d'exposer la méthodologie qui a servi de base à notre recherche. Celle-ci explique le cheminement qui nous a mené vers cette méthodologie et exprime notre stratégie de recherche.

Une première étape a été de lire toute la littérature disponible sur l'immigration, l'intégration, la diversité culturelle et les politiques publiques. Ensuite, nous avons assisté à des colloques, des conférences et lu plusieurs articles sur ces sujets afin de préciser notre objet de recherche. L'objectif étant toujours d'aborder un sujet d'actualité tout en anticipant son évolution.

Ainsi, la première année de scolarité de maîtrise nous a permis de nous familiariser avec les grands thèmes et les auteurs qui abordent les phénomènes migratoires, de l'ethnicité et des tendances en études internationales. C'est plus précisément à travers les cours donnés par notre directrice de recherche Deirdre Meintel que nous avons pu acquérir les notions subtiles de la sociologie et de l'anthropologie afin de les intégrer aux notions d'études internationales.

Ces notions de base en main, nous avons établi notre problématique et notre démarche de recherche. Dans les meilleurs intérêts intellectuels de notre mémoire, nous avons décidé d'utiliser principalement la littérature, l'actualité et l'analyse des politiques publiques actuelles comme base de notre recherche. De plus, nous avons séjourné au Maroc à deux reprises dans le cadre de cette recherche afin d'interviewer des étudiants marocains avant leur départ vers le Canada, puis certains, après leur séjour d'études au Canada. Nous avons aussi eu la chance de nous entretenir avec Madame la consul du Canada au Maroc, ainsi qu'avec des professeurs et chercheurs marocains qui s'intéressent à la migration marocaine.

Avec l'accord de notre directrice, nous nous sommes limités à un seul groupe d'étudiants étrangers, puisque le but précis de notre étude est de déterminer l'importance des liens transnationaux

développés entre nos deux pays. Il était important de consacrer l'étendue de nos recherches à bien cerner une réalité particulière à nos relations internationales entre le Canada et le Maroc.

Notre choix s'est arrêté sur les marocains pour des raisons pratiques et affectives. Pratiques parce que les liens transnationaux avec le Maroc sont appelés à se développer. Dans les médias marocains, il est intéressant de suivre l'évolution et le développement de nos liens. De plus, la présence d'étudiants internationaux marocains à Montréal nous aide à obtenir de la documentation et à avoir un contact direct avec le sujet étudié. Émotive parce que nous avons déjà séjourné au Maroc et connaissons plusieurs marocains étudiants et résidants à Montréal. Notre intérêt s'est donc développé pour ce pays, sa politique et sa culture.

Nous avons donc accompli une enquête à Montréal de type qualitative, composée de seize entretiens semi-directifs et d'observations participantes. Ce type de méthodologie nous a permis de comprendre comment le phénomène est pensé et vécu par les acteurs sociaux eux-mêmes.

Une deuxième partie de cette enquête a été effectuée au Maroc au cours de l'été 2005 où nous avons pu questionner non seulement quatre candidats au visa étudiant, avant qu'ils n'aient quitté pour le

Canada, mais aussi pour interroger deux représentants de l'État à l'ambassade même.

De plus, nous avons distribué un sondage anonyme auprès d'une dizaine d'étudiants qui nous a permis de prendre le pouls de la situation de façon plus personnelle.

Maintenant que nous avons présenté la méthodologie de notre recherche, nous allons désormais présenter les résultats. Les chapitres suivants sont le fruit de nos recherches documentaires et de nos expériences de terrain. Ceux-ci permettront de cheminer vers une meilleure compréhension de notre problématique. Mais, avant de *présenter les résultats de notre recherche, nous allons présenter son cadre conceptuel, le sujet du prochain chapitre.*

CHAPITRE 3 : CONCEPTS ET THÉORIES

Dans ce chapitre, nous présentons notre cadre conceptuel illustrant les différents concepts utilisés dans notre étude : transnationalité, théorie historico-structurelle des migrations internationales, des systèmes mondiaux et du capital social.

3. Cadre conceptuel

Afin d'illustrer notre cheminement théorique ainsi que nos pistes de réflexions nous vous présentons, dans cette section, la littérature en lien avec le développement des liens transnationaux et la littérature qui explique la perpétuité des mouvements migratoires.

3.1 Théories des migrations internationales

Les théories des migrations internationales ont évolué à travers l'histoire pour enfin reconnaître la fluidité des échanges et l'importance des mouvements migratoires. En effet, les premières théories qui ont inspiré les théories actuelles de la migration internationale, telles les théories *historico-structurelles* (Furtado 1965, 1970; I. Wallerstein 1974, 1980) et des *systèmes mondiaux* (Simmons 1989), ont servi de base

aux théories qui expliquent aujourd'hui la perpétuité de ces mouvements internationaux.

Les théories qui expliquent cette perpétuité des mouvements migratoires ont été négligées en Amérique du Nord, contrairement aux études qui portent sur le recensement et l'immigration Nord-américaine. Elles ont très peu été comparées de façon critique et l'on s'est très peu penché sur des groupes de migrants spécifiques, dans un lieu précis.

Dans ce contexte, il est d'autant plus intéressant de considérer un groupe de migrants qui a connu une croissance significative depuis les dix dernières années. En effet, le nombre de migrants vers le Canada, nés au Maroc est passé de 10 300 en 1986 à plus de 16 500 en 1996, soit une augmentation de 60% (Dioury : 2001 : 60). Parallèlement, le milieu associatif marocain et les relations transnationales entre le Canada et le Maroc ont évolué depuis les dix dernières années (voir Chapitre 5 à cet effet). Ainsi, il s'agit de comprendre ce qui a favorisé cette immigration et s'il y a corrélation entre le développement des liens transnationaux et le nombre de migrants marocains au Québec.

Pour répondre à cette question, nous suggérons d'associer les diverses théories de la perpétuité des mouvements migratoires qui nous

permettront de déterminer la pertinence de celles-ci dans le cadre Nord américain et plus spécifiquement montréalais. Or c'est plus particulièrement à travers la théorie du *capital social*, introduite par l'économiste Glenn Loury (1977), que la question de la migration marocaine à Montréal en lien avec le développement des liens transnationaux sera abordée. Pour mieux illustrer ces concepts, nous devons nous intéresser à une catégorie de migrants seulement, et les étudiants étrangers qui migrent à Montréal représentent, avec leurs caractéristiques spécifiques, un groupe très intéressant. Ainsi nous pourrons mieux faire ressortir l'établissement et la croissance des institutions dédiées à l'accessibilité de cette migration.

Nous pouvons envisager que cette accessibilité constitue une forme de capital social qui persiste à travers le temps et qui augmente le volume des mouvements internationaux de population. De plus, la théorie du capital social permet de tester des hypothèses au sujet des réseaux migratoires marocains. Nous pouvons en effet supposer que l'immigration des marocains a augmenté depuis les dernières années en partie grâce aux réseaux qui se sont développés. Ces réseaux servent à promouvoir la migration et réduisent le « coût » et les risques du mouvement. On considère alors que le renforcement des liens transnationaux et des réseaux sont une bonne façon de prédire l'affluence internationale (Taylor, 1991).

3.2 Une approche multidisciplinaire

À ce jour, il n'y a pas une seule théorie acceptée parmi les sociologues pour expliquer l'émergence et la perpétuité des mouvements migratoires à travers le monde, mais plutôt une série de théories. Pour assurer une bonne compréhension du phénomène contemporain de la migration, il importe d'aborder la question de façon multidisciplinaire et à plusieurs niveaux. Il nous faut donc une théorie qui incorpore une variété de perspectives.

Pour cette étude, nous observerons donc, dans un premier temps, la base des théories des migrations internationales *historico-structurelles* et des *systèmes mondiaux*. Ensuite, nous aborderons quelques réalités sociales, économiques et étatiques du Maroc et du Canada qui nous permettront de tracer les grands facteurs, spécifiques aux marocains, qui façonnent la migration internationale. Finalement, les divers thèmes entourant le *capital social* nous mèneront vers une synthèse où nous pourrons évaluer les forces et les limites de ces approches pour expliquer la corrélation entre le développement des liens transnationaux et le nombre d'étudiants étrangers marocains à Montréal.

Il est important de considérer que plusieurs facteurs ont pu motiver les premiers immigrants, comme le désir de voir leurs gains augmenter, la perspective d'un emploi, une sécurité sociale accrue ou une combinaison de ceux-ci. Cependant, les conditions initiatrices de ces mouvements internationaux peuvent être clairement différentes des conditions qui favorisent cette perpétuité à travers l'espace et le temps. Bien que les salaires plus élevés ou les efforts de recrutement soient source de motivation (Dioury : 2001 :53), de nouvelles conditions, telles que l'expansion du réseau des migrants ou l'augmentation des institutions supportant le développement des mouvements transnationaux, émergent dans le parcours des immigrants et doivent être considérées à part entière. Ces nouveautés favorisent davantage de mouvements, encourageant la perpétuité de la migration internationale à travers l'espace et le temps. Au cours des prochains paragraphes, nous vous présentons ces théories parce qu'elles démontrent bien l'évolution des théories économiques vers l'intégration des concepts sociaux. Ainsi, nous nous inspirons de ces théories afin de mieux cerner un enjeu complexe et aux multiples facettes.

3.3 Théorie *historico structurelle* des migrations internationales

Les théories historico-structurelles ont atteint leur apogée d'influence au cours des années 1960 et 1970, plus particulièrement

grâce au sociologue latino-américain Furtado (1965-1970) et au travail minutieux d'Immanuel Wallerstein (1974-1980) qui a étudié l'expansion globale du système capitaliste. Il avait classé les pays selon leur niveau de dépendance face aux grandes puissances capitalistes. Ces catégories étaient *périphériques*, *semi-périphériques* ou *externes à l'arène internationale*, selon que le pays était dépendant ou non. Ces théories soutiennent que, parce que le pouvoir politique est inégalement distribué à travers les nations, la croissance du capitalisme international agit en perpétuant les inégalités et renforce la stratification économique (Massey, et al, 1998). Donc, plutôt que de progresser vers le développement et la modernisation, les pays pauvres seraient en fait pris au piège dans leur position désavantagée par une structure géopolitique inégale, perpétuant ainsi la pauvreté. On pourrait d'ailleurs considérer le Canada comme une nation dominante et le Maroc, comme une région périphérique, dépendante de l'offre canadienne en matière d'immigration.

3.4 Théorie des systèmes mondiaux

Cependant, il est important de mentionner qu'au début des années 1970, les théories économiques liées aux migrations internationales se souciaient peu des migrants et ce, jusqu'à ce que l'on considère le lien entre le bien-être social et monétaire et la

motivation des individus à migrer. Comme l'indique Massey (1998), c'est seulement après la récession économique de 1970 que les observateurs ont commencé à comprendre que le flux international était plus qu'une *aberration temporaire* et que la migration internationale pouvait aussi être liée aux changements structuraux qui accompagnaient l'insertion d'une nation sur le marché international (Massey 1998).

Suite aux travaux de Wallerstein, Simmons (1989) a compris l'ampleur du phénomène international et a conceptualisé la théorie des *systèmes mondiaux*. Il suggère en fait que les migrations internationales suivent les organisations économiques et politiques, qui elles, s'insèrent dans un contexte de croissance avec l'expansion des marchés internationaux. Ainsi, la migration internationale serait une conséquence naturelle de la formation d'un marché capitaliste dans un monde en développement et l'économie mondiale, qui pénètre les régions *périphériques*, serait l'instigatrice des mouvements internationaux.

On perçoit dès lors que le processus de la globalisation économique crée des liens culturels entre les pays *capitalistes prédominants* (Wallerstein 1980) et les pays *périphériques*. Ces liens sont souvent liés à un passé colonial puisque, souvent, l'administration

et le système scolaire ont été calqués sur leur modèle, comme ce fut le cas avec le système français au Maroc. Mais, ces connections idéologiques et culturelles sont cependant amplifiées par les médias de masse et les campagnes de publicité qui transmettent des informations à propos du style de vie et des standards de vie grandement dominés au Maroc par les produits américains et européens.

Il est donc intéressant de voir que les liens développés entre le Canada et le Maroc et le flux des migrants internationaux peuvent, en partie, être expliqués par les modèles historico-structurels et des systèmes mondiaux dus aux forces capitalistes qui régissent les systèmes mondiaux.

Ces théories expliquent en partie les forces économiques et politiques qui régissent les mouvements internationaux. Toutefois, d'autres facteurs, explicables à travers des théories établies, démontrent que la perpétuité de ces mouvements relève de facteurs sociaux plus qu'étatiques.

3.5 Théorie du *capital social*

L'économiste Glenn Loury (1977) a introduit le concept de capital social pour désigner un ensemble de ressources intangibles qu'on

retrouve au sein de la famille et des communautés et qui aide à promouvoir le développement social auprès des jeunes. Bourdieu (1986) soutenait justement l'intérêt du capital social d'un point de vue plus large au sein de la société. Plus précisément, Bourdieu et Wacquant (1992 : 119), soutiennent que le « capital social est la somme des ressources, actuelles et virtuelles, qui accroissent pour l'individu ou le groupe, par la vertu de posséder un réseau durable, de plus ou moins de relations institutionnalisées d'accommodements et de reconnaissances ».

La caractéristique clé du capital social est sa convertibilité. Il peut en effet être traduit en d'autres formes de capital, notamment financier. On pourrait dire que les étudiants marocains gagnent accès au capital social en devenant membre des réseaux et des institutions sociales et les convertissent en d'autres formes de capital pour maintenir et améliorer leur position et leur situation dans la société. Les formes de capital social auxquelles font appel les marocains sont surtout les connaissances de personnes au Canada, des sites Internet riches en information, ou encore, des connaissances qui leur permettent de s'intégrer plus facilement et de se retrouver dans les structures québécoises. Nous verrons plus en détail au chapitre 5 le développement de ce capital social ainsi que son importance pour les étudiants marocains à Montréal.

3.6 Réseaux migratoires

Massey (1987 : 170) définit les réseaux migratoires comme des « ensembles de liens interpersonnels qui relient les migrants, les anciens migrants, les non-migrants de la même origine au pays de provenance comme au pays d'accueil. » Il explique que ces liens favorisent un environnement propice aux déplacements internationaux parce qu'ils amenuisent les « coûts » et les risques liés au mouvement.

En effet, les liens des migrants potentiels avec les marocains déjà établis au pays d'accueil donnent accès au savoir, aux connaissances et offrent de l'assistance qui facilite le mouvement. Les chercheurs MacDonald et MacDonald (1974) parlaient de « chaînes de migration », Taylor (1986 1987), comme une forme économique de « capital migratoire » et finalement, c'est Massey (1987 : 170) qui semble avoir identifié le premier les réseaux migratoires comme une forme spécifique de capital social.

Ainsi, le capital social permet aux marocains d'acquérir des connaissances et des relations qui faciliteront leur déplacement au Canada.

« Quand on est arrivé à Mirabel en 1980, on a pris une navette et on a dormi à l'hôtel une semaine. J'avais alors trouvé facilement un emploi dans le domaine de l'ingénierie mécanique, puis ensuite

un appartement. Ce sont des Italiens et des Québécois du bloc où on habitait qui nous ont aidés à nous installer. »

(M. Brouk, canadien depuis plus de 25 ans.)

Nous comprenons ici que le capital social pour ces marocains arrivés au Canada il y a vingt-cinq ans était très faible. Les seules informations que détenaient les migrants marocains provenaient de l'ambassade et du consulat.

Avec l'installation de marocains au Canada, les réseaux se sont peu à peu élargis. L'utilisation de ces réseaux est facilitée par la culture marocaine qui valorise les liens familiaux élargis et leur grande hospitalité.

« En 25 ans, on a hébergé et aidé une quinzaine d'étudiants étrangers. C'était des frères, des soeurs des enfants de nos amis d'enfance, des enfants de connaissances et même des amis de nos enfants, rencontrés au Maroc pendant les vacances. On leur a donné des conseils, on les a logés et nourris jusqu'à ce qu'ils se trouvent un appartement.»

(Mme Dehbi, canadienne depuis plus de 25 ans.)

Les Marocains résidant au Canada servent alors de capital relationnel et permettent de faciliter l'arrivée et l'intégration des nouveaux étudiants étrangers à Montréal.

3.7 Institutions dédiées aux migrants

Les recherches effectuées par Massey et al. (1998), démontrent que lorsque la migration internationale s'accroît entre deux pays, les institutions privées et les organismes à but non lucratif au sein des deux pays ont aussi tendance à augmenter en nombre pour satisfaire à la demande des migrants. Cette demande est en fait créée par un nombre de demandeurs au pays d'origine supérieurs au nombre de visas accordés par le pays receveur. Plus particulièrement, cette logique expliquerait en partie l'augmentation d'institutions et d'associations marocaines au Canada. En effet, plus la demande de migration des marocains a été forte, plus les organismes canadiens se sont créés. De plus, la création de ces organismes et institutions a facilité la migration puis l'intégration des ressortissants marocains au Canada. Toutes ces institutions servent donc, en partie, à combler une demande de soutien de la part des ressortissants marocains.

Il est important de noter que l'on parle ici des institutions privées et des organismes volontaires qui seront énumérés plus loin au chapitre 5. Pour Goss et Lindquist (1995), il s'agit d'une structure supplémentaire qui complémente le réseau du migrant, démontrant que ceux-ci ne sont pas limités à des relations interpersonnelles, mais qu'ils ont aussi accès à un système d'institutions. Il est donc important de considérer à la fois les réseaux interpersonnels et les institutions, car

cela nous permet de constater que, plus ces organismes qui supportent et font la promotion de ces mouvements internationaux se développent, plus les mouvements migratoires deviennent institutionnalisés.

À cet effet, la création d'un « Ministère délégué auprès du Premier Ministre Chargé des Affaires de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger » en 1990 au Maroc visait deux objectifs principaux. D'une part, centraliser ce dossier qui était auparavant partagé entre plusieurs départements, et d'autre part renforcer les liens entre le Maroc et ses ressortissants résidant à l'étranger. Après plusieurs remaniements ministériels où ce ministère est resté inefficace pour les ressortissants marocains (Khachani : 2004), le « Ministère Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger » a été réhabilité depuis l'an 2000. La création de ce ministère démontre bien la réalité migratoire auquel fait face le Maroc et aussi l'importance institutionnelle qui est accordée à ces ressortissants résidants à l'étranger.

3.8 Les « effets cumulés »

La théorie des effets cumulés, qui a aussi été introduite par Massey (1990*b*), soutient qu'à travers le temps, la migration internationale tend à se soutenir par elle-même. Du fait que les mouvements génèrent eux-mêmes un engouement pour la migration, les effets sont cumulatifs en ce sens que chaque migration modifie le contexte social dans lequel les prochaines décisions de migrations seront prises. Ces effets cumulatifs sont très certainement observables au sein de la communauté estudiantine marocaine à Montréal. En effet, plus les étudiants étrangers marocains sont venus à Montréal, plus les connaissances du milieu se sont partagées. La réputation des diplômés s'est alors fait connaître et d'autres membres de la famille sont venus étudier. L'information et même la promotion de ce type de migration se sont répandues de bouche à oreille. Comme l'indique Massey, les coûts liés à la migration s'en trouvent dès lors réduits, ce qui encourage d'autres marocains à venir étudier au Canada.

Ces théories de la perpétuité des mouvements migratoires semblent bien démontrer qu'il y a corrélation entre le développement des réseaux, l'augmentation de relations transnationales et l'augmentation du nombre d'étudiants marocains et de ressortissants marocains au Canada. Or, comme nous le verrons au cours des

chapitres ultérieurs, les conditions sociales et les politiques canadiennes et marocaines ne peuvent être écartées de la réponse.

CHAPITRE 4 : ÉMIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE DÉPART

Tel qu'illustré par le professeur et chercheur marocain, Mohamed Khachani (2005 :80), le schéma explicatif des facteurs d'émigration est assez complexe. Ainsi, l'acte d'émigrer serait la « conjonction de plusieurs facteurs internes ». Dans cette section, nous nous emploierons à démontrer l'évolution du phénomène migratoire entre le Maroc et le Canada et nous présenterons par la suite les facteurs internes au Maroc qui expliquent, en partie, pourquoi ces étudiants migrent vers le Canada.

4.1 Évolution du phénomène migratoire et statut du migrant

4.1.1 Évolution du phénomène migratoire

L'émigration du Maroc a pris, au fil des ans, des proportions importantes. Comme l'indique Tarik Sabry (2005), plus qu'un effet mode, c'est une lame de fond qui traverse la société marocaine. La fascination pour l'Europe n'étant plus ce qu'elle était, les candidats au départ ont changé de direction et regardent désormais de l'autre côté de l'Atlantique. Bien avant que les étudiants étrangers ne deviennent aussi nombreux au Canada, la population d'origine marocaine au Canada a vu son volume tripler au cours des vingt dernières années.

En effet, la première vague de migration marocaine s'expliquerait par le flux migratoire des marocains de confession juive après 1967 ainsi que par le renforcement de liens de coopération entre le Maroc et le Canada dans les années 1970. En effet, selon les données tirées du Ministère de l'Immigration et Communautés Culturelles, avant 1961, seulement 800 Canadiens déclarent être nés au Maroc. Ce chiffre est passé à 5 580 en 1970, à 10 140 en 1980, à 15 450 en 1990 et à 20 440 en 1996. Avant 1997, on comptait au Québec 16 515 Marocains, alors qu'en 2005 on comptait 39 474 ressortissants marocains, principalement immigrés dans la province du Québec. Parmi ces migrants, nous nous intéressons à un groupe bien précis qui a débuté sa migration au Canada vers les années soixante-dix et qui, depuis trente ans, a vu sa population tripler. Plus précisément, les étudiants marocains sont concentrés au Québec et cette concentration s'explique en grande partie par sa francophonie, mais aussi grâce au contexte géographique et social favorable (Racine, Villeneuve, Thériault : 2003). En effet, entre 1999 et 2002, Statistique Canada déterminait que 2 970 étudiants étrangers au Canada étaient d'origine marocaine. Pour les mêmes années, le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC) démontrait que 2 304 étudiants étrangers marocains étudiaient au Québec. Ainsi, nous pouvons déterminer que pour cette période, 78% des étudiants marocains étudiaient au Québec.

L'obtention de données statistiques exactes au sujet des étudiants étrangers est encore difficile puisque les données du ministère de l'éducation et de Statistique Canada ne sont toujours pas alignées. Cependant, selon le MICC, de 1989 et 2005, 7 078 citoyens marocains ont reçu une première autorisation d'étude. Ainsi, il est possible d'avoir le nombre de nouvelles entrées, mais il n'est pas possible de connaître le nombre total des étudiants marocains présentement au Canada, car nous n'avons pas de données sur les sorties de ces étudiants. Il faudrait obtenir des informations bien précises de la part des institutions universitaires pour connaître le nombre de marocains inscrits. Il est alors très difficile de parler de données sur la mobilité étudiante puisque, statistiquement, nous n'avons que la durée des visas étudiants pour en calculer le nombre. Donc, comme les données statistiques sont souvent le résultat de longues études, il devient difficile de cerner des réalités sociales et politiques. Dans ce cas-ci, on remarque deux grandes lacunes dans cette collecte de données : le manque de données sur la mobilité étudiante et le manque de données complètes au sujet des séjours de courte durée des étudiants étrangers. Finalement, les étudiants qui deviennent des résidents permanents ne sont, dès lors, plus calculés comme des étudiants étrangers. Une nouvelle catégorie devrait considérer ces individus comme des « étudiants mobiles » (Kelo,

Teichler, Wächter : 2006), prenant ainsi en considération les aller-retour qu'ils sont appelés à faire entre le Canada et le Maroc.

Malheureusement, les statistiques disponibles au sujet des étudiants étrangers ne sont pas suffisantes pour expliquer la recrudescence des étudiants étrangers marocains à Montréal. C'est un point de départ, mais nous devons aussi considérer les facteurs sociaux et politiques. En effet, nombreux sont les avantages qui motivent les Marocains à venir s'installer au Canada. Il s'agit notamment du confort de vie, de la couverture médicale et du système éducatif en termes de qualité de l'enseignement.

4.1.2 Statut du migrant

Au Canada, l'étudiant étranger est un étudiant qui n'est pas citoyen canadien et qui n'a pas le statut de résident permanent. Il est considéré comme un résident temporaire (Kritz : 1987 : 951). L'étudiant étranger est un étudiant qui a franchi une barrière nationale pour étudier ou pour entreprendre des activités reliées aux études, pour au moins un certain nombre de crédits d'un programme d'étude ou pour une certaine période de temps, dans le pays où il a emménagé. Plus précisément, dans le *UOE Data Collection Manual 2005* (p.23) on les définit comme des étudiants non nationaux lorsqu'ils n'ont pas la citoyenneté du pays

pour lequel sont collectées les données. Normalement, poursuivent-ils, la citoyenneté correspond à la nationalité du passeport que l'étudiant détient. D'autre part, selon le Guide de procédure d'immigration officiel du Québec, un étudiant étranger « désigne toute personne qui, pour poursuivre légalement des études au Québec, doit être en possession d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études et d'un permis d'études, délivrés au terme de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ».

Le thème des étudiants étrangers comme objet d'étude pose un défi aux chercheurs. Ces premiers ne font pas partie des catégories habituelles d'étrangers que l'on aborde habituellement, comme les travailleurs salariés ou les investisseurs. En effet, bien qu'ils soient considérés comme des résidents temporaires, l'étudiant universitaire reste au Canada en moyenne 3,4 années. Ces étudiants proviennent souvent des classes moyennes et supérieures de leur pays, possèdent un niveau élevé d'instruction et disposent souvent d'une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil. De plus, ces jeunes, venus étudier, habitent majoritairement au cœur même de la ville, côtoient les nationaux à travers leurs cours. De manière générale, ces étudiants internationaux se trouvent plus entremêlés avec la population locale que ne le sont les autres catégories de migrants.

4.2 Conditions sociales et politiques au Maroc

4.2.1 Situation sociale au Maroc

Au-delà des bonnes intentions pour le développement socio-économique du pays, le Maroc accuse de sérieux problèmes, notamment avec un fossé économique qui se creuse entre les villes et les campagnes, un taux de chômage de 23% et un taux alarmant de 55% d'analphabétisme (Ministère des Finances , 2001). Ainsi, il n'est pas étonnant que vivre à l'étranger fasse rêver. Le sociologue français Mohand Khellil (1991) soutient que partir, pour les marocains, est devenu une sorte d'espoir collectif, une façon de réussir sa vie professionnelle et de donner la pleine mesure de ses compétences. N'oublions pas que 30% de la population a moins de 14 ans, que 64% a entre 15 et 64 ans et que la moyenne d'âge est de 23 ans (données tirées du site de la Banque mondiale, 2005). Comme l'illustre le professeur Khachani (2005 :81), la création d'emplois au Maroc ne peut satisfaire à cette demande. Il cite entre autres les disparités économiques, la répartition des revenus inégaux et une forte instabilité économique. Par contre, nous ne nous arrêterons pas davantage sur les facteurs macro-économiques, cédant la place aux facteurs plus directement liés à la réalité estudiantine.

D'ailleurs, en plus du manque d'emplois, l'émigration estudiantine découle d'un problème au sein du système éducatif. Le manque de confiance envers le système éducatif marocain et l'absence de perspectives d'avenir justifient souvent ce long déplacement. Outre le confort de vie, le système éducatif canadien représente un réel atout. Des marocains interviewés qualifient le circuit universitaire de « pragmatique » et « efficace » et soulignent qu'il forme des diplômés qui trouveront facilement de l'embauche, soulignait Abdellah Chankou, journaliste pour l'hebdo du Maroc (septembre 2005). Le système scolaire marocain, ayant du mal à sortir de la crise qui le mine, n'est pas en mesure d'offrir la compétence éducative recherchée. La pression repose alors sur les épaules des parents qui sont appelés à se sacrifier pour l'avenir de leurs enfants. Pour les parents marocains, les études à l'étranger sont un investissement pour le devenir de leur progéniture. Un investissement qui coûte cher, car chaque année coûte en moyenne 10 500\$ pour l'inscription à l'université, 5 400\$ en frais de logement, 3 500\$ en frais de subsistance et un billet d'avion aller-retour pour le Maroc coûte 1 200\$ (Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2006). Pour un pays en développement, tel que le Maroc, ces sommes sont substantielles. Elles le sont encore plus quand leurs deux ou trois enfants seront scolarisés à l'étranger. Pour les parents avec qui nous avons discuté, il n'y a pas de limite à l'endettement quand il s'agit de l'avenir de leurs enfants. Ainsi, voyant

la condition du système universitaire et la réalité socio-économique au Maroc, cet « investissement » justifie tous leurs sacrifices.

Il est important aussi de comprendre pourquoi l'immigration marocaine vers le Canada a connu une augmentation significative (voir supra). Des discussions avec des marocains résidant au Canada font ressortir que les problèmes sociaux au Maroc sont en grande partie responsable du départ des marocains vers l'étranger. À travers les différents articles de journaux marocains (journaux marocains au Maroc et au Canada), nous constatons que le manque de travail, le manque de diversité des programmes aux cycles supérieurs dans les universités marocaines, ou tout simplement la qualité de vie quotidienne, sont toutes des raisons qui motivent les marocains à considérer l'émigration à l'étranger pour refaire ou recommencer leur vie.

Comme le souligne le journaliste Antonio Baquero, dans son enquête pour le Courrier international, « Maroc, les enfants de la grande désillusion » (2001), depuis plusieurs années au Maroc, il y a un réel problème au niveau des possibilités de carrière, du chômage qui frappe les jeunes (diplômés ou non), mais aussi du sentiment de plus en plus répandu que l'ascenseur social est en panne depuis de nombreuses années. Plus que la nécessité de se trouver un emploi, c'est assurer leur avenir qui inquiète les jeunes marocains. Dans cet

article du Courrier international, on cite Munia Benani Chraïbi, grande sociologue marocaine qui affirme « qu'il est impossible de grimper dans l'échelle sociale et que la corruption et les pistons sont des choses qui fonctionnent très bien au Maroc ». Ainsi, l'émigration, et singulièrement le départ pour le Canada, est une option prisée chez les marocains.

Ce bref aperçu des conditions sociales nous démontre certaines des raisons qui poussent les marocains à quitter leur pays. Ces étudiants étrangers marocains connaissent les sacrifices que devront faire leurs parents pour leur séjour, des sacrifices monétaires et émotifs. La pression est donc grande sur leur cheminement et sur leur réussite scolaire et éventuellement, professionnelle. Pour Fatiha, étudiante à la maîtrise en Études internationales de l'Université de Montréal, la pression était palpable dans ses premières années à Montréal :

« Mes parents me demandaient constamment de rendre des comptes sur mes rendements scolaires, sur mes dépenses, sur mon style de vie. Je comprends qu'ils étaient inquiets et voulaient à tout prix mon succès, mais ils voulaient aussi s'assurer que leur investissement soit rentable. Si je n'avais pas obtenu ma citoyenneté au bout de mes trois premières années, je serais certainement rentrée au Maroc ».

(Interviewée à Montréal en Septembre 2006)

Cet exemple illustre bien cette pression à laquelle font face ces étudiants internationaux. Ils doivent à la fois, s'intégrer, performer sur le plan académique, rendre des comptes à leur famille et souvent, préparer leur démarche afin d'obtenir la citoyenneté canadienne.

4.3 État du système d'éducation marocain

D'autre part, un facteur important à considérer pour les migrations estudiantines réside dans la qualité du système d'éducation au Maroc. La lecture du livre de Cubertafond (1997), portant sur le système politique marocain, nous démontre que, suite à l'indépendance du Maroc, les chercheurs marocains remarquent un manque d'efficacité dans le système scolaire. En effet, au lendemain de l'indépendance, il y avait un consensus national sur ce que devait être le système éducatif. D'après la constitution du Maroc, quatre objectifs fondamentaux devaient être atteints : unicité, marocanisation, arabisation et généralisation. Ces objectifs ont tenu lieu de doctrine éducative pendant près de 50 ans. Seulement, au fil des ans, le décalage entre les attentes de la collectivité et la qualité de la réponse proposée par l'école s'est accentuée. Le problème majeur est que toute la population ne bénéficie pas de cette réforme (plus de 200 000 enfants à l'âge d'être scolarisés ne le sont pas) (Vermeren : 2001).

Depuis 1994, le taux d'analphabétisme stagne autour de 55%, atteignant 75% en milieu rural et jusqu'à 90% pour les femmes rurales (Vermeren : 2001).

Suite à la tentative d'unicité, voulue par la constitution, le chercheur Vermeren (2001) démontre que, très vite, une dualité entre l'enseignement moderne et traditionnel et surtout entre enseignement privé et public s'installe. De plus, le principe de généralisation a entraîné une énorme hausse des effectifs. Par exemple, selon le Ministère de l'éducation nationale, entre 1960 et 1998, le nombre d'élèves à l'école primaire a été multiplié par 4.5, celui des collégiens par 7, celui des lycéens par 21 et le nombre total d'étudiants par plus de 40. Cette augmentation des effectifs n'a pas su être gérée et a généré une baisse de la qualité de l'enseignement dans le système public. Depuis 1980 environ, il semble donc que l'enseignement public est donc fui par tous ceux qui ont les moyens d'inscrire leurs enfants dans le système privé.

D'autre part, l'objectif de la marocanisation dans la restructuration consiste à remplacer les professeurs français par des professeurs marocains et elle a été réalisée au détriment du mérite et de l'enseignement de qualité, contribuant ainsi à la détérioration de la qualité du système public, indique Vermeren (2001). Cette détérioration

n'est pas due nécessairement au manque de savoir-faire des professeurs marocains, mais plutôt due au manque d'organisation dans la transition.

Finalement, l'arabisation du secteur public a conduit à un processus bloqué au seuil de l'enseignement supérieur. Depuis 1989, l'enseignement secondaire est entièrement arabisé. Cependant, à l'université, la majorité de l'enseignement se déroule en français, en particulier dans les filières scientifiques, techniques et médicales. Comme l'indique le professeur universitaire marocain Nacer Chraïbi (journal Le Matin : 2006), ceci pose de grosses difficultés pour les étudiants qui ne pratiquent pas le français chez eux ou qui ne sont pas passés par une école privée bilingue.

Afin de colmater les lacunes du système d'éducation, le roi Mohamed VI a proclamé en l'an 2000 la décennie de l'éducation et de la formation, considérée comme la seconde priorité nationale après l'intégrité territoriale. Tel qu'illustré dans le Discours du Trône de Juillet 1999, une Commission a donc été chargée de rédiger la Charte nationale de l'éducation et de la formation. Sur le site du Ministère de l'éducation nationale, on explique que cette Charte propose un cadre institutionnel, une conception d'ensemble et un programme de rénovation. Elle est une avancée et son existence même constitue un

fait positif. Cependant, certains chercheurs avec qui nous nous sommes entretenus au Maroc, soulignent déjà que de nombreux problèmes sont inhérents à cette Charte. Il y a un manque de participation, une faible association du secteur privé, de la société civile et des parents d'élève au projet. Le contenu manque aussi de principes fondamentaux, tels que l'égalité des chances devant l'école. En 1999, pour les études de niveaux postsecondaires, il existait plus de 160 établissements supérieurs au Maroc, dont 14 universités et une dizaine d'autres établissements assimilés, 62 établissements sous la supervision de la Direction de la formation des cadres et environ 80 établissements privés. Cependant, ces établissements privés postsecondaires sont autorisés et supervisés par les autorités publiques, mais ne bénéficient d'aucune reconnaissance : leurs diplômés ne peuvent poursuivre leurs études dans les établissements publics, et les années d'études dans les établissements privés ne sont pas prises en considération lors du calcul des salaires de la fonction publique. De plus, pour accéder aux études postsecondaires, le baccalauréat constitue invariablement une condition d'admission (Ministère des relations avec les citoyens et l'immigration Québec, 2003).

En définitive, le système reste pris en tenailles entre deux mondes culturels, entre les exigences de la modernité, de l'ouverture et

la nécessaire conservation de son identité. La crise du système d'éducation et de formation n'est que le reflet d'un malaise beaucoup plus profond. Nous remarquons, à travers nos lectures sur l'impact du colonialisme et à travers nos discussions avec des marocains, au Canada et au Maroc, que ce mélange identitaire touche à l'être même du marocain dans toutes ses dimensions: culturelle et éducationnelle certes, mais aussi politique, sociale et spirituelle.

4.4 Projets du futur migrant

Lors d'entrevues conduites au Maroc, plusieurs jeunes marocains et marocaines que nous avons interviewés voyaient leur départ pour le Canada comme une aventure. À la fois comme un voyage et un nouveau défi. Lors d'une entrevue avec Lamia et son frère Youssef, nous constatons l'excitation que procure cette aventure :

« Lamia- Je dois préparer toutes mes valises et c'est la première fois que je prendrai l'avion sans mes parents. Youssef- J'ai hâte de rejoindre mes potes qui sont déjà arrivés au Canada, il paraît que c'est trop bien la vie à Montréal pour les étudiants. »

(Interview conduit au Maroc, le 5 mai 2005)

Il faut considérer que dans tous les cas observés, ce sera la première fois qu'ils seront en situation d'indépendance face à leur famille. Ces jeunes adultes font face à de nouvelles responsabilités. En effet, suite aux réponses obtenues dans nos interviews et dans

notre questionnaire, nous constatons que c'est très souvent la première fois qu'ils auront à s'occuper de leur appartement (la première fois pour tous mes interviewés), de leur nourriture et surtout la première fois qu'ils auront une liberté totale. Pour certains, cela représente un très grand avantage et ils considèrent leurs études à l'étranger comme une façon de s'émanciper pour les filles comme pour les garçons. Ils considèrent tous que l'expérience académique et sociale qu'ils vivront au Canada sera déterminante dans leur futur. Pour certains, l'expérience académique représente une valeur sûre pour un poste futur au Maroc, alors que pour d'autres, venir au Canada représente une alternative pour assurer leur avenir au Canada. Les premiers ayant déjà une entreprise familiale ou une promesse d'emploi au sein du gouvernement. Le Canada deviendrait ainsi une alternative intéressante en cas de chômage au Maroc. Parmi mes interviewés, peu nombreux sont ceux qui ont déjà prévu faire leur demande de citoyenneté. Pour eux, le projet actuel est financé par la famille, donc dans un premier temps, l'objectif est de prouver la rentabilité de l'investissement en ramenant un diplôme à la maison. Pour ceux qui prévoient déjà demander le permis de résidence en vue d'obtenir la citoyenneté, il s'agit d'un projet familial. La pression familiale est alors exercée et le plan mis à exécution par les parents et surtout par les mères de familles qui voient l'obtention de la citoyenneté canadienne comme un gage de réussite pour l'avenir de leur progéniture. Les

parents pensent alors s'assurer que leurs enfants auront un bon travail et une bonne rémunération qui permettra à ces enfants d'envoyer une partie de leurs salaires à leurs parents restés au Maroc.

4.5 Préparation au départ

Une fois que l'étudiant et que la famille se mettent d'accord sur le projet d'étudier à l'étranger, plusieurs étapes doivent être accomplies avant le départ. En plus de la préparation psychologique, l'étudiant et les parents doivent se soumettre à de nombreuses procédures administratives.

Pour entrer au Canada en tant qu'étudiant étranger, un permis d'études et un visa de résident temporaire est nécessaire. Mentionnons que toutes ces demandes doivent être déposées à l'Ambassade du Canada au Maroc qui est située à Rabat. Pour un marocain résidant à Agadir, cela implique un voyage de sept heures de route.

De plus, pour l'obtention d'un permis d'étude, il est nécessaire d'obtenir auprès de l'institution scolaire une preuve d'acceptation. Il est aussi nécessaire d'obtenir un passeport comme preuve d'identité au coût d'environ 120\$ canadien. Tel qu'indiqué sur le site du Ministère de l'immigration du Québec, une preuve des ressources financières est

aussi demandée. Pour un étudiant seul au Québec, 9 600 \$ par période de 12 mois, plus les frais de scolarité, à raison de 800 \$ par mois, doivent être confirmés. Cette preuve consiste en une lettre officielle d'une banque confirmant la disponibilité de ces montants.

Finalement, en plus de ces préparatifs administratifs, le jeune étudiant doit préparer sa vie sociale pour un grand changement. Dans la grande majorité des cas observés, l'étudiant sera accueilli au Canada par une connaissance marocaine. En effet, les étudiants étrangers marocains ont souvent de la famille ou du moins des amis qui ont déjà vécu l'expérience migratoire. Avant leur départ, ces contacts au Canada leur donnent un avant goût du pays, les informent au sujet des conditions sociales, des habitudes de vie et des possibilités éducatives et économiques, souvent à travers le clavardage ou par courriel ou à travers les nombreux sites dédiés à la migration vers le Canada. Une fois arrivés au Canada, les membres de leur réseau sur place leur servent de mentors. Souvent ces personnes ont aidé ces nouveaux arrivants à trouver un logement, ou encore, ils les hébergeront en attendant qu'ils se trouvent un logement. Ils serviront aussi de conseiller à la fois pour les questions administratives, mais surtout pour l'adaptation sociale et culturelle.

Ce tableau brossé des conditions de départ des étudiants étrangers marocains est indispensable à la bonne compréhension de leur cheminement une fois rendu au Canada. Il est aussi utile de comprendre la nature de la société pour en faire ressortir l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire de ces étudiants. Le Maroc est un pays en développement et les marocains résidant à l'étranger suivent de près l'évolution de leur pays d'origine à travers les divers médias, mais aussi en s'impliquant en politique et dans le milieu associatif.

Dans le prochain chapitre, nous aborderons la réalité canadienne. Une fois arrivé à Montréal, nous expliquons à quel genre de société fait face le marocain. Nous mettrons en parallèle divers éléments des sociétés marocaines et canadiennes qui feront ressortir les facteurs d'attraits de cette dernière.

CHAPITRE 5 : L'ARRIVÉE À MONTRÉAL

5.1 La politique migratoire

À priori, il est important de comprendre que le processus migratoire est très politisé dans le monde contemporain et qu'il est, de près ou de loin, confronté à la logique de l'État, parfois par ses exigences et parfois par l'incapacité de l'État à gérer politiquement les effets de l'exclusion économique et sociale (Badie 1994 :28). L'identité étatique, c'est-à-dire les politiques et le droit au Canada, dictent déjà les grandes lignes des mouvements migratoires possibles.

5.1.1 Canada : Société d'immigration

L'immigration au Canada fait désormais partie de notre actualité. Nous pouvons observer cette réalité particulière et intéressante. En effet, la situation canadienne est particulière, car non seulement le Canada a besoin de cette immigration afin de répondre aux besoins démographiques, mais parce qu'il s'est aussi doté d'une politique de multiculturalisme afin d'accueillir ces nouveaux venus. En 2003, 39 551 immigrants étaient reçus au Québec, dont 33 732 à Montréal (CIC, 2006). Ceci représente une baisse de 8% par rapport à l'année précédente. Pourtant, Michelle Courchesne, ministre québécoise de l'immigration à l'époque, soutenait à l'Assemblée nationale du Québec

le désir du gouvernement du Québec d'attirer encore plus d'immigrants tout en soulignant l'importance des « communautés culturelles » dans la société de demain et de l'importance de connaître le français afin d'intégrer rapidement les immigrants dans la vie active. Selon le plan triennal du gouvernement, le Québec souhaitait accueillir 44 400 immigrants en 2004, 46 000 en 2006 et 48 000 en 2007 (Immiguez, 2006). Ces chiffres démontrent bien que les politiques en vigueur continueront d'encourager l'immigration.

5.1.2 L'enjeu démographique

La dynamique démographique québécoise est caractérisée par un taux de fécondité des plus faibles au monde, se situant en 2005 à 1,51 enfant par femme, d'après l'Institut de la statistique du Québec. Le faible taux de fécondité, conjugué à une longévité qui s'est accrue¹, conduit à un vieillissement accéléré de la population et à une baisse du taux de la population active.

L'immigration s'avère, pour le Québec, un outil important afin d'atténuer les effets possibles de ces tendances démographiques. Il est désormais important de trouver une façon d'assurer une

¹ D'après l'Institut de la statistique du Québec, l'espérance de vie à la naissance évaluée en 2005 pour un homme est de 77,2 et pour la femme de 82,4.

cohabitation et une intégration réussies entre les Canadiens natifs et les nouveaux arrivants afin de s'assurer une paix sociale.

5.2 Le multiculturalisme canadien

La politique de la promotion de la pluralité culturelle de la société civile représente un des traits distinctifs de l'État fédéral canadien depuis 1971 (Helly, 1999). L'évolution des programmes de multiculturalisme montre d'ailleurs comment les gouvernements fédéraux ont tenu compte de la transformation du flux migratoire depuis les années 1970 et de l'intérêt des immigrants à tout discours promouvant l'insertion au sein de la société canadienne. La promotion de l'intégration développe de nouveaux liens bilatéraux, car la diversité culturelle et linguistique rend le Canada plus concurrentiel sur les marchés internationaux en raison des connaissances particulières des immigrants (connaissance des langues, mais aussi d'une approche des relations interpersonnelles et de styles de négociation)(*Commission Royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada*, 1985). Comme le souligne Denise Helly (1999), le passage de la promotion des cultures à la cohésion sociale a développé une relation privilégiée entre la société migrante, ici les marocains, et le pays d'accueil, le Canada. D'après Banting et Kymlicka (2005), on définit un pays ayant une politique de multiculturalisme lorsque l'on

retrouve cette affirmation dans la constitution, lorsqu'il y a adoption du multiculturalisme dans les programmes scolaires et quand il y a inclusion de la représentation ethnique dans les mandats des médias publics. Selon ces critères, les politiques de multiculturalisme sont jugées fortes au Canada et en Australie. Ainsi, on désigne ces pays comme plus ouverts, car on accorde aux minorités ethnoculturelles une reconnaissance et surtout un soutien officiel.

D'autre part, les politiques établies au Canada démontrent bien l'importance que le gouvernement accorde à la question de l'immigration, mais surtout à l'intérêt qui est porté afin de trouver une solution qui assurera l'avenir économique du Canada. Comme il a été mentionné, les politiques gouvernementales démontrent que l'immigration fait partie inhérente de la solution face à la décroissance de la population, mais sert aussi à redonner une vigueur à l'économie canadienne. C'est d'ailleurs en 1985 que le responsable du Multiculturalisme décrit devant la *Commission Royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada* (dite Commission MacDonald, 1985) le rôle du Multiculturalisme pour le développement économique à long terme au Canada.

Le sociologue Leslie Laczko (1994 : 24) voit également une autre conséquence positive du multiculturalisme dans la création

d'identités transnationales pouvant s'avérer extrêmement utiles pour communiquer et commercer avec d'autres parties du monde. Dans le contexte de la mondialisation, « s'agissant du rapport global entre le niveau de développement national et le degré de pluralisme interne, le Canada peut effectivement être considéré comme un cas à part. ». Il souligne ici l'importance d'une approche qui encourage le multiculturalisme. Celle-ci permettant d'encourager la reconnaissance et la valeur que chaque culture apporte au Canada.

5.2.1 Nouvelle approche

Le Conseil économique du Canada a mené deux études économiques au début des années 1990 sur l'incidence de la politique de multiculturalisme. Celles-ci portaient sur l'incidence de cette politique, mais seulement au niveau national et surtout au niveau de l'intégration des différents immigrants. En nous penchant plus spécifiquement sur le développement des liens transnationaux sociaux et économiques, nous ouvrons une nouvelle piste d'analyse, inspirée de la politique de Multiculturalisme et appliquée à un groupe d'immigrants spécifiques, les étudiants marocains. Cette approche permet en effet de mettre en lumière une politique bien présente au Canada et son influence au niveau des relations bilatérales sociales et économiques avec le Maroc.

On reconnaît certaines de ces politiques mises en pratique par le Canada au Maroc lorsque l'ambassade du Canada au Maroc offre des pochettes d'information aux étudiants désirant s'informer sur les études au Canada, par exemple. Cependant, suite à un entretien conduit en juin 2005 à Rabat, la conseillère politique et consul à l'ambassade du Canada à Rabat m'a confirmé ne pas avoir à publiciser les études au Canada, car les demandes sont déjà très nombreuses, seulement grâce au bouche à oreille. De plus, le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles offre un site Internet complet qui explique bien toutes les étapes à suivre pour obtenir le visa et ensuite, une multitude d'informations pour s'installer au Québec.

5.3 La politique québécoise de l'immigration

Depuis l'Accord Canada-Québec de 1991, le Québec est la seule province du Canada qui détient le pouvoir de sélectionner une partie des immigrants qu'elle accueille, soit la catégorie des travailleurs, des gens d'affaires et des réfugiés sélectionnés à l'étranger, ce qui représente plus des deux tiers de l'ensemble des admissions annuelles. De la même façon, l'article 22 a) stipule que le « consentement du Québec est requis avant l'admission dans la province de tout étudiant étranger qui n'est pas choisi dans le cadre d'un programme du

gouvernement canadien d'assistance aux pays en voie de développement »(Guide des procédures d'immigration, 2006).

Dans le Guide d'immigration du Québec (Octobre 2006 : 10), on démontre dans les objectifs que la sélection des étudiants étrangers est encouragée par le gouvernement du Québec, « car elle contribue notamment au rayonnement et au développement des universités et des collèges québécois et à l'accroissement des contacts internationaux ». On explique aussi que certains étudiants étrangers sont susceptibles de devenir des futurs candidats à l'immigration permanente et que leur statut leur confère de bonnes garanties d'intégration et de participation à la vie culturelle, sociale et économique du Québec. Ainsi le Québec sélectionne les étudiants étrangers et le Canada en fait l'admission.

Comme l'explique l'économiste canadien d'origine marocaine Mohamed Dioury (2001), le Québec compte sur le bassin du Maghreb pour augmenter ses volumes d'immigration, en raison du fait que ce bassin offre tous les critères requis par le Québec, notamment en matière de compétences, de qualifications et à la connaissance du français. D'ailleurs, l'ouverture en 2001 d'un Bureau du Québec à Rabat témoigne de cette volonté du Québec de recruter directement au Maroc.

5.4 Les structures d'accueil

5.4.1 Pré-requis administratifs

Maintenant que nous établis les mécanismes mis en œuvre par le gouvernement pour, à la fois attirer les migrants et pour favoriser leur insertion, une description plus précise des étapes qu'auront à franchir les étudiants étrangers marocains à leur arrivée au Québec sera décrite. Plus précisément, à leur arrivée au Québec, il est précisé sur le site d'Immigration Québec que les étudiants étrangers marocains devront avoir en main leur passeport, leur permis d'étude, leur visa de résident temporaire, leur Certificat d'acceptation du Québec pour études, leur certificat de santé ainsi que leur lettre d'amission de l'établissement d'enseignement qu'ils fréquenteront.

D'après les entrevues conduites et d'après nos questionnaires, une fois ces formalités accomplies, les jeunes étudiants et étudiantes sont souvent accueillis à l'aéroport par des amis ou encore de la famille qui les hébergera pour un certain temps. Les prochaines étapes à leur arrivée seront de se trouver un logement et de découvrir leur nouvelle ville.

5.4.2 Les institutions

Une fois les formalités de base accomplies, c'est à travers les institutions, fédérales et provinciales, que l'on peut le mieux observer cette promotion de l'immigration.

Ainsi, au niveau des gouvernements, de nombreux ministères ont des dispositifs pour assurer un accueil réussi pour les étudiants marocains. Entre autres, des sessions d'intégration de cinq jours ainsi que plusieurs autres services gratuits sont offerts par le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC). De plus, des sites Internet très complets sont disponibles pour obtenir toute l'information nécessaire sur l'immigration, l'installation au Québec, le logement, l'emploi, les études, etc.

5.4.3 Organismes non gouvernementaux

Dans le but de faciliter leur intégration, mais plus souvent pour fournir du soutien logistique et des conseils afin de répondre à toutes les formalités ou encore à trouver du travail, plusieurs organismes d'accueil des migrants existent à Montréal. Par exemple, toutes les universités à Montréal ont leur Maison internationale. Celles-ci sont à la fois responsables des échanges internationaux et des étudiants

internationaux. De plus, il existe de nombreux centres qui offrent différents services aux communautés migrantes. Parmi ceux-ci, on retrouve : Le Centre d'accueil et de référence pour immigrants, le Carrefour de liaison et d'aide multiethnique (CLAM), le Centre d'études arabes pour le développement (CEAD), le Centre juif d'orientation et de l'emploi (JVS) ou encore le Centre social d'aide aux immigrants. Cependant, parmi les étudiants interviewés, tous les étudiants étrangers ont fait au moins une fois affaire avec la Maison internationale, alors que seulement deux étudiants ont profité des services offerts par ces centres à but non lucratif.

Comme nous le verrons plus tard, les étudiants marocains préfèrent demander l'appui des organismes communautaires marocains.

5.5 Particularité du milieu des études supérieures

5.5.1 Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers marocains au Canada et plus spécifiquement à Montréal sont nombreux. En effet, d'après le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) (2006), entre 1989 et 2005, 2 612 Marocains ont obtenu une première autorisation d'étude pour une université de la région de Montréal. Ils sont en fait la deuxième communauté francophone estudiantine après les Français. Plus précisément, la majorité des ressortissants marocains étudient dans les institutions francophones. Le Maroc et le Québec ont en commun d'avoir été, à l'époque, des colonies françaises. Ainsi, l'usage courant du français dans certaines universités et collèges d'enseignement supérieur est une variable importante pour le recrutement des étudiants étrangers. Au total, entre 1989 et 2005, 7 078 premières autorisations d'études ont été émises à des étudiants marocains de niveaux collégial et universitaire, selon les données du MICC (2006).

Dans la revue *International Review of Sociology* (1996), Mohammed Muejeb Al-Hamid soulignait que l'école permet d'apprendre à l'étudiant à prendre sa place dans la société, que c'est un pré-requis pour la reconnaissance sociale. Voilà sur quoi mise le gouvernement

canadien; en encourageant les étudiants étrangers, il favorise leur intégration à la société et implicitement, augmente les chances de voir ces migrants rester au Canada. Mc Andrew et Ciceri (2003 : 175) appuient ce point de vue en soulignant qu' « un pays d'immigration se caractérise par le fait qu'on y poursuit une politique active de planification des flux migratoires et de recrutement des immigrants qui vise un établissement permanent au sein de la société d'accueil ». En effet, selon Isabelle Hudon, présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 2005, il est difficile d'attirer de futurs diplômés, mais « plus aisé de les garder une fois qu'ils ont goûté aux charmes de la deuxième ville française du monde » (La Presse Affaires : 2005).

5.6 Importance des étudiants internationaux au Canada

À court terme, les étudiants étrangers permettent des retombées économiques importantes. Par contre, à long terme, l'objectif du gouvernement est de convaincre ces étudiants étrangers de rester au Québec afin de contribuer au renouvellement de la main-d'œuvre.

« L'importance de l'immigration fait largement consensus, notre société contribue activement à la venue et à l'intégration des nouveaux arrivants. Ils représentent aujourd'hui et pour leur avenir, une richesse inestimable pour toutes les régions du Québec. »

(Lise Thériault, Ministre de l'Immigration et des
Communautés culturelles. Communiqué du
Ministère, 2 novembre 2005)

Ce témoignage de la part d'une ministre démontre bien l'importance que l'on accorde à l'immigration au Québec. Plus précisément, les étudiants étrangers représentent un groupe intéressant à encourager en vue de devenir des migrants permanents. Plusieurs raisons telles que celles que nous avons déjà indiquées, soient la décroissance démographique due à la réduction du taux de fécondité et les bénéfices économiques que représente leur présence sont au cœur de la reconnaissance qu'ils apportent au Québec. De plus, comme l'indique le sociologue Castles (2001), les pays faiblement industrialisés ont des excédents de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, comme c'est le cas au Maroc et les pays développés, comme le Canada, sélectionnent soigneusement leurs migrants afin d'assurer une croissance démographique et un bon futur économique. Nous pouvons alors comprendre que le Canada détient un rôle important dans la prise de contrôle de son immigration et qu'il détient ce rôle grâce à la situation politique et sociale actuelle marocaine. Justifiant ainsi notre approche transnationale en considérant à la fois une réalité influencée par le pays d'accueil et par celui d'origine.

5.6.1 L'enjeu économique

D'après le cahier « Profils des communautés culturelles du Québec » (Les Publications du Québec : 1995), la population immigrante dans cette province est plus jeune et plus scolarisée que la population d'accueil, particulièrement en ce qui concerne les arrivées les plus récentes. À cet effet, depuis 2000, 70% des étudiants étrangers marocains admis au Canada sont de niveau universitaire (MICC : 2006). De plus, comme le soutient Mohamed Dioury, économiste d'origine marocaine au Canada (2001), le marché du travail québécois est de plus en plus exigeant et c'est pourquoi le Québec cherche à augmenter la proportion des immigrants sélectionnés en fonction de leur profil socio-économique. Ainsi, les exigences de sélection mettent l'accent sur la recherche de candidats possédant un niveau de formation et de compétences correspondant aux besoins de l'économie québécoise et favorisant leur insertion rapide sur le marché du travail.

D'autre part, la ministre de l'Immigration et des communautés culturelles, Mme Lise Thériault, annonçait le 13 octobre 2006, des modifications substantielles au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Cette modification au Règlement, qui est entrée en vigueur le 16 octobre 2006, réitère l'importance que le

Québec accordera aux domaines de formation des candidats et indique que les formations prometteuses seront valorisées en considérant les perspectives d'emploi au Québec.

Ainsi, un pointage est associé à chaque domaine d'étude ou d'expérience. Pour certains étudiants étrangers marocains, cette modification aura pour effet de réduire le nombre de points possibles lors d'une éventuelle demande de résidence permanente. Alors qu'ils pouvaient obtenir 10 points pour l'obtention d'un baccalauréat québécois en communication, ils en obtiendront désormais 0 selon la nouvelle grille. Par contre, à titre indicatif, nous avons complété l'évaluation préliminaire en ligne du Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles avec une étudiante marocaine, avant (2005) et après l'entrée en vigueur de ce changement (décembre 2006). Malgré l'application d'un nouveau système de pointage, et même avec la différence de 10 points, les résultats de l'évaluation ont indiqué que la candidate répondait aux exigences pour soumettre une candidature pour le certificat de sélection du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, les étudiants marocains sont sans contredit source de revenus pour les institutions scolaires. En effet, une année d'étude, à quatre cours par session (325\$/crédit), représente de 10 000\$ à 15 000\$ de frais au BSc, alors que le coût d'une session au

deuxième cycle s'élève à plus de 4 700\$ (Droits de scolarité de l'Université de Montréal, 2005). Il ne faut pas oublier que ces étudiants paieront un loyer, et dans certains cas, leurs parents achèteront des condos à leurs enfants². Sans compter que ces étudiants consomment les biens de base et de luxe, font des appels interurbains et souscrivent à des assurances. Bref, ils dépensent dans toutes les sphères de l'économie. Comme l'indiquait François Vincent, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), les étudiants étrangers paient jusqu'à 10 fois ce que paient les étudiants québécois et c'est pour cette raison que la Fédération mène constamment des campagnes pour faire valoir les impacts positifs des étudiants étrangers pour la société et les institutions d'enseignement. Les universités courtisent les étudiants étrangers parce qu'ils contribuent à la diversité sur les campus et font entrer dans leurs coffres des sommes intéressantes, tel que l'indique Daniel Drolet, journaliste pour les « Affaires universitaires » (2004).

D'autre part, en tant que futurs migrants, ces étudiants étrangers sont essentiels pour ralentir la décroissance démographique. Le plus difficile est d'attirer un nombre suffisant de demandeurs qui répondent aux exigences canadiennes et québécoises. Cependant, une fois qu'ils sont au Québec, ils ont tendance à rester au Québec, soutient David

² Deux étudiants étrangers marocains interviewés habitent dans le condo acheté par leurs parents.

Cohen, directeur de la recherche et développement pour Montréal International (The Gazette : 2006).

5.6.2 Travail hors campus

Depuis le 22 novembre 2005, une entente fédérale provinciale sur le travail hors campus des étudiants internationaux a été conclue. Cette nouvelle entente ouvre la possibilité de travailler à l'extérieur du campus aux étudiants internationaux de toutes les régions du Québec. Au total, près d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur du Québec y sont admissibles. Ainsi, cette entente permet au Québec d'être plus attractif sur la scène internationale, de garder une avance par rapport aux autres provinces canadiennes qui prévoient implanter un tel programme et permet aussi de demeurer concurrentiel par rapport aux autres pays où le travail hors campus est permis. D'autre part, les ententes de travail hors campus permettent aux étudiants d'acquérir de l'expérience professionnelle sur le marché du travail, de resserrer leurs liens avec les collectivités locales et d'améliorer leur expérience au Canada (Joe Volpe, Fil de Presse Gouvernement du Québec, Montréal, 22 novembre 2005).

Cette nouveauté démontre bien que les politiques migratoires internationales ne sont pas que des éléments statiques au sein d'un

État, mais bien qu'elles sont constamment soumises aux changements et aux modifications selon les expériences et les perceptions changeantes des pays. Ainsi, Mary M. Kritz (1987) (voir Annexe 1), démontre que les politiques nationales interagissent selon les politiques migratoires, l'expérience migratoire, la perception des besoins des migrants et les données disponibles sur les migrants. Tel que nous l'avons vu au chapitre quatre, les données disponibles sur les étudiants étrangers ne sont pas exhaustives. Cependant ces lacunes démontrent pourquoi il y aurait certains manques au niveau de l'adaptation des politiques migratoires canadiennes. D'autre part, selon Kelo, Teichler et Wächter (2006), ce problème n'est pas que canadien ou nord-américain. En effet, en Europe, même avec l'Eurostat³, très peu de pays ont pu fournir des données sur la mobilité étudiante. Plus précisément, seulement neuf pays membres de l'Union européenne ont pu fournir des données concernant la mobilité et les comportements migratoires des étudiants étrangers. Ainsi, à l'indicateur « pays d'origine » dans les recherches devrait s'ajouter d'autres indicateurs tels que « double nationalité » ou encore « déménagement ou retour vers le pays d'étude » afin de consolider les informations au sujet de la mobilité étudiante. Pour ainsi dire, il est impossible de tracer le parcours ou de dénoter les allez-retour des étudiants internationaux sur un territoire donné.

³ Bureau de collecte de données uniformisées pour l'ensemble de l'Union Européenne.

En définitive, par ses politiques migratoires et par sa politique de multiculturalisme, le Québec est en grande partie responsable des flux migratoires sur son territoire. Cependant, la réalité sociale et économique au Maroc n'est pas sans influencer les mouvements de sa population vers le Canada. Nous comprenons que cette réalité est à la fois influencée par le pays d'accueil, mais aussi par le pays d'origine. Pour les étudiants étrangers, nous avons constaté au quatrième chapitre que l'éducation nationale au Maroc démontre certaines lacunes. Ainsi, la popularité des études à l'étranger et l'utilisation de la langue française pour les études concordent avec la réalité canadienne et ses politiques de recrutement.

Maintenant que nous avons expliqué les raisons qui motivent ces étudiants à s'établir au Canada, nous analyserons au prochain chapitre comment ils vivent l'intégration et quels sont les éléments qui entourent leur établissement au Québec.

CHAPITRE 6 : L'UNIVERS IMMIGRÉ À DOUBLE SENS

Dans cette section, nous observons comment les étudiants d'origine marocaine s'intègrent au style de vie québécois et sur quels éléments culturels ils s'appuient pour faciliter leur adaptation à la société.

6.1 Situation des étudiants au Canada : la problématique de l'intégration

La problématique de l'intégration demeure une question très vaste et très complexe, parce que le statut de l'immigré et sa condition diffèrent en fonction de plusieurs paramètres. Nous débuterons par conceptualiser sur ce qu'est l'intégration pour ensuite observer certains espaces d'intégration : l'espace culturel et social, religieux, associatif et médiatique.

6.1.2 Conceptualiser l'intégration

Tel que l'indique la sociologue Sylvie Fortin (2000) « il s'agit d'un concept polysémique (Gres 1992; Dewitt 1999), à usages multiples ». L'intégration est en fait un processus, car on remarque une évolution avec le temps et selon les circonstances. Ainsi, comme le concept

d'intégration est sujet à interprétation, il nous a été important de définir ce que l'on entend par intégration. Il importe de faire la distinction entre deux concepts souvent sujet à confusion et dont la signification est différente : l'assimilation et l'intégration.

Comme le définit le chercheur en sociologie Roger Bernard de l'Université d'Ottawa (1990 : 15), l'assimilation « est l'absorption intégrale d'une personne ou d'un groupe dans la culture d'un autre. La communauté remplace son identité culturelle originale par celle du groupe dominant. » De la même façon, dans le *Webster's New World Dictionary*, le verbe assimiler signifie « devenir identique ou semblable, être absorbé et incorporé ». L'assimilation suppose donc l'abandon de sa culture pour se diluer dans la société d'accueil.

Par ailleurs, l'intégration n'implique pas forcément la perte de l'identité culturelle, mais signifie plutôt une insertion sans heurt à la société d'accueil. En reprenant les catégories d'analyses d'Emile Durkheim (1895), les éléments significatifs d'un véritable processus d'intégration sociale sont la solidarité, la cohésion et l'interdépendance. Durkheim dira que c'est autour de l'ouverture sur l'autre qu'une société peut fonder sa cohésion interne, acceptant le maintien de certaines différences, d'une certaine spécificité des populations immigrées. La

société d'accueil doit alors consentir à une dynamique rationnelle d'échanges.

L'intégration suppose donc une interaction culturelle, tout en partageant un certain nombre de valeurs fondamentales dans le but d'édifier une cohésion sociale.

Le but de cette section n'est pas de démontrer le niveau d'intégration des Marocains résidants au Canada, mais bien de délimiter des champs précis qui donnent quelques indicateurs et qui permettent de marquer la pluralité du processus. Comme l'indique Sylvie Fortin (2000), l'interprétation de l'intégration demande un certain niveau de « cohésion ». Ainsi, nous valorisons une « déconstruction analytique » afin d'éviter les généralisations et cette approche nous permet de nous situer dans une optique historique et sociale. Le but étant davantage de démontrer le processus qui s'est développé entre les individus et la collectivité.

D'après Taboada Leonetti (1994), le processus d'intégration revêt un caractère à dimension sociale et est articulé selon trois dimensions: l'intégration économique, l'intégration sociale et l'intégration normative et symbolique. Pour cette section, nous nous intéressons plus particulièrement à l'intégration sociale, normative et

symbolique, la question de l'économie ayant été abordée à travers les chapitres précédents.

6.2 Pratiques et expressions culturelles

Dans la perspective de Taboada Lenetti (1994), l'intégration sociale se perçoit à travers l'inscription d'un individu dans un ou des réseaux de sociabilité. Ces réseaux sont des sources d'échange de services, d'information et de soutien. Ainsi, les réalités observables au niveau de la société même, comme l'implication sociale ou le développement d'associations sont révélatrices pour déterminer le niveau d'intégration du groupe. On peut définir les associations comme « divers mécanismes qui relient en leur sein des services, des fonctions et des individus, qui permettent d'entrer en contact avec des entreprises et des organismes de l'extérieur de façon à ce que les intérêts convergent vers un ensemble de buts communs » (Poulin, Montreuil, Gauvin : 1994).

Des études ont d'ailleurs porté sur les pratiques culturelles et religieuses marocaines (Boukkouri, 1996; Abdelaziz, 1987; Grégoire, 2001), mais aucune ne considère les liens transnationaux canado-marocains qui auraient pu se développer au fil des années avec

l'arrivée d'immigrants marocains et leur intégration progressive à la société.

L'expression de la culture marocaine, ainsi que l'organisation des ressortissants marocains est très récente. Depuis seulement une dizaine d'années, des associations marocaines et des événements culturels marocains ont vu le jour au Québec. En plus des nombreuses associations marocaines (des étudiants, des femmes marocaines, associations musulmanes, des gens d'affaires), des journaux, des émissions de radio et de télévision, plusieurs chanteuses et chanteurs marocains sont invités au Canada dans le cadre de concerts ou de soirées spéciales, promouvant ainsi la culture et le patrimoine marocain au Canada. Ces nouveautés au Canada donnent le sentiment aux Marocains qu'ils sont les bienvenus et surtout leur donnent l'espoir d'un soutien dans cette société étrangère.

« J'étais vraiment dépaysée quand je suis arrivée à Montréal. Je n'avais aucun point de repère, je ne savais plus comment je devais pratiquer ma religion, j'avais besoin d'aide et je l'ai trouvée grâce à l'association des étudiants marocains. »

(Samira, 23 ans, étudiante à L'Université de Montréal, ici depuis 3 ans)

Ceci est important, car ces étudiants étrangers marocains orientent leurs actions en fonction de leurs croyances et valeurs, qu'elles soient religieuses ou non (Flanquart 2003). Ainsi, le fait de

percevoir des points de repère à 6 000 kilomètres crée un certain lien de confiance et une ouverture envers la société d'accueil.

Comme le soutient Saâdia Elhariri (2005) dans son étude sur les marocaines et les circuits d'échanges marchands, habiter au Canada pour les Marocains ne signifie pas que les liens sont coupés avec le pays natal. Au contraire, ils vivent en ayant toujours le Maroc en tête.

6.3 La religion

Nous ne pouvons passer à côté de l'importance de la religion quand on parle de la communauté marocaine. En effet, la première vague de migrants marocains s'est pratiquée au sein des migrants de confession juive. Ces Marocains sont en grande majorité des juifs sépharades et représentent un quart des Juifs à Montréal, les autres trois quarts étant ashkénazes (selon le Service d'assistance aux immigrants juifs : 2006). Bien qu'ils forment aujourd'hui une minorité au sein des Marocains résidant à Montréal, ils sont reconnus pour être des commerçants et sont aussi reconnus pour leur organisation communautaire. Comme l'indique Yolande Cohen (2003), une proportion importante des Juifs de Montréal s'identifient davantage en termes d'appartenance religieuse qu'ethnique (recensement de 1991). De plus, la distance sociale mesurée par le taux d'intermariage (taux

d'exogamie parmi les plus bas d'Amérique du Nord) et par les relations sociales (85 % des Juifs disent ne fréquenter que des Juifs, en 1996) révèle l'existence d'une forte ségrégation sociale. Cependant, d'après l'Association juive sépharade du Canada, les Juifs marocains, sont reconnus pour leur réussite sociale et leur intégration dans la vie québécoise. Pour nommer un exemple connu, mentionnons un ex-étudiant étranger marocain à Montréal, Gad El Maleh, de confession juive. Il a étudié à l'école Maimonide puis à l'Université du Québec à Montréal. Il est aujourd'hui un artiste et comédien reconnu internationalement.

On retrouve d'ailleurs de nombreux organismes communautaires, comme la « Quinzaine sépharade », *The Canadian Jewish News*, l'Association juive sépharade du Canada, « Radio-shalom », sans compter les nombreuses synagogues et plus d'une quinzaines d'écoles juives de niveaux primaire et secondaire sur l'île de Montréal.

D'autre part, une grande partie des ressortissants marocains au Canada se disent musulmans. Fait intéressant, Statistique Canada (Recensement 2001) rapporte qu'au Québec entre 1991 et 2001, 108 620 personnes se disent musulmanes, contre 89 915 personnes de confession juive. Par exemple, la majorité des Marocains à l'Université

de Montréal sont de confession musulmane (FAECUM, 2004). Toujours selon Statistique Canada (1993), la communauté musulmane se caractérise par un niveau élevé de scolarité et une insertion professionnelle active dans les milieux des affaires, la recherche et la médecine.

Comme pour la communauté juive, on retrouve des organismes à caractère religieux, spécialement pour la communauté marocaine, comme l'Association musulmane de Montréal Nord, qui regroupe à la fois une mosquée et un centre culturel. On retrouve aussi une dizaine d'écoles musulmanes, de niveaux primaire et secondaire. Elles ne sont pas spécifiquement réservées à la communauté marocaine, mais plusieurs marocains les fréquentent.

Dans un article de La Presse en août 2005, on expliquait pourquoi prier loin de chez soi procure un sentiment de réconfort pour ces musulmans. Perpétuer la tradition de prier permet de puiser du réconfort moral, de se faire des amis et de trouver des repères religieux. D'après un article d'Atlas médias (no23, 15 Avril 2005), plusieurs étudiants étrangers font appel aux conseillers spirituels de leur université. Par exemple à l'Université Concordia, on peut faire appel à un aumônier juif, chrétien ou musulman.

La religion permet ainsi de s'identifier à un groupe plus large et permet de rencontrer des pairs qui remplaceront la famille par exemple quand il s'agit de célébrer des fêtes religieuses. Gad El Maleh disait dans le *Canadian Jewish News* (Juin 2006), qu'il passait ses soirées de shabbat avec ses copains du collège et, que c'est grâce à la « Quinzaine de la culture Sépharade », qu'il a débuté au théâtre. De la même façon, une étudiante marocaine au Canada dit passer toutes ses soirées de Ramadan avec ses copines marocaines qui sont également seules pour étudier au Canada.

Bien que plusieurs marocains soient pratiquants, un certain nombre ne pratiquent ni le judaïsme, ni l'islam (A.-J. Grégoire : 2001). Ces individus peuvent toutefois se retrouver en communauté grâce aux divers organismes ou médias marocains.

6.4 L'importance des associations marocaines

Bertrand Badie (1994 : 39) souligne que « la transnationalisation encouragée par les flux migratoires se caractérise par une réévaluation de l'autonomie des acteurs, par la perte d'efficacité de tout instrument coercitif et par la mise en échec de toute rationalité collective. » Dans le cas des Marocains nous observons au contraire, le besoin de regroupement et l'institutionnalisation du groupe, non pas étatique, mais

plutôt au sein d'associations qui s'améliorent avec le temps et créent des liens coercitifs forts et adaptés aux ressortissants canadiens.

Afin de souligner l'implication des Marocains au Canada et les efforts de support à leur pairs, mentionnons les associations qui ont été créées au Canada. *La Fédération marocaine du Canada* a été inaugurée en décembre 1999 et chapeaute : *l'Alliance maroco-canadienne d'Ottawa (AMC)*, *l'Association musulmane de Montréal Nord (AMMN)*, *Bio Alliance Canada Maroc (RBMC)*, *Raja sport de Montréal*, *l'Association des familles marocaines du Canada (AFMC)*, *l'Association des jeunes professionnels marocains (AJPM)*, le *Comité des Marocains du Québec (CMQ)*, *l'Association des étudiants marocains au Canada (AEMC)*, *L'école marocaine, Moroccan Comittee of McGill University* et *l'Association de solidarité Canada Maroc (ASCM)*. À travers toutes ces associations, des accords particuliers, par exemple, des tarifs spéciaux sur les billets d'avion avec l'AEMC, sont créés entre des partenaires marocains et les marocains résidant au Canada.

Tous ces organismes ont été créés depuis seulement une dizaine d'années et cette croissance fulgurante démontre l'établissement d'un réseautage important. —

6.5 Les médias marocains

La présence de nombreux médias « marocains » démontre un certain niveau d'intégration de la population marocaine à la société canadienne. Pour que ces divers médias prennent vie, il doit y avoir une certaine demande, du financement, des employés et des entrepreneurs qui paient la publicité dans ces divers médias. Les Marocains résidants au Canada publient le bottin « Amis marocains au Canada », publient leur journal « Atlas-Mtl », ont leur émission de radio « La voix des Marocains à Montréal », leur émission de télévision « Maroc-zine », et même la chaîne marocaine « 2M » est maintenant disponible par satellite. De plus, plusieurs portails, dont « maroc-canada.com », sont disponibles via Internet, pour ne mentionner que les médias marocains à Montréal. Le groupe *atlas-média* publie un journal bimensuel et organise de nombreux événements, comme des conférences et des activités culturelles. De plus, le mensuel *Maghreb Canada Express* publie aussi les nouvelles concernant les Marocains résidant au Québec.

En définitive, cette analyse nous a permis d'observer l'évolution des réseaux marocains au Canada. Allons voir maintenant au delà des faits et considérons les enjeux moraux pour comprendre ce qui pourrait encourager les étudiants marocains à s'installer au Canada.

6.7 Globalisation comme un programme

Les phénomènes de migration, qui s'inscrivent dans les réseaux de la mondialisation, et les incidences rapides des changements des politiques migratoires rendent la situation de moins en moins facile à analyser. Les diverses facettes se chevauchent et interagissent. Comme le dit Victor Piché (2005), on peut remarquer que les États-Nations ne sont plus les seuls maîtres de ces flux. En effet, on ne peut pas dire que les États « maîtrisent » ces flux migratoires, car aujourd'hui, la mondialisation s'opère à divers niveaux : la géographie, les religions, l'économie et les nouvelles technologies. Pourtant, toutes ces sphères sont au cœur de la vie de ces étudiants étrangers. En effet, l'établissement d'un réseau de ressortissants marocains au Canada peut aider à leur intégration, mais ne peut remplacer la famille.

Pour certains, le fait d'être à 6 000 kilomètres est plus qu'une simple technicité géographique, c'est un obstacle énorme. Il n'est alors pas question de rejoindre maman pour le dîner ou de fêter avec la famille. Pour les étudiants qui quittent pour la première fois le nid familial, la réalité peut parfois être frappante.

« C'est seulement arrivé à Montréal, seul dans mon appartement que j'ai réalisé à quel point j'étais loin de ma famille. Je prenais vraiment

conscience de tout cet océan qui nous sépare :
oui, la distance fut vraiment un choc. »

(Ahmed, étudiant au HEC, 23 ans, interviewé à
Rabat, 2006)

Cependant, grâce aux nouvelles technologies, il n'est plus obligatoire de voyager physiquement pour côtoyer ses proches. Pour certains, l'accès à Internet, que ce soit à la maison ou dans les cafés, permet d'entretenir des conversations presque journalières avec les parents et les amis. Plus qu'un geste anodin, cette communication continue permet de partager ses angoisses, de questionner et d'avoir un avis provenant d'une personne qui, a priori, partage la même culture. Le choc est pour ainsi dire moins brutal. De la même façon, la téléphonie par Internet diminue les frais et donc multiplie la fréquence des communications. Il faut souligner que cette réalité est propre à certaines familles marocaines et à la réalité économique de celles-ci.

« À chaque jour, c'est devenu une tradition, je parle à ma mère sur msn. On se voit avec la webcam et ça la reconforte, moi aussi ça me reconforte. »

(Wafa, 22 ans, étudiante à l'Université de
Montréal)

D'après Gabriel Sheffer (1986), nous pouvons dès lors parler de réseaux transnationaux. D'après sa définition, on pourrait qualifier les étudiants étrangers marocains de « diaspora moderne ». Ils ont en effet des connections structurées entre leurs groupes et les diverses

institutions à travers les frontières nationales qui évoquent la solidarité et la loyauté (Sheffer : 1986 : 3). On dira alors qu'il se développe une sorte de « triade » entre la diaspora ethnique, le pays d'origine et le pays hôte.

La relation à la culture prend, par ailleurs, une importance croissante dans les revendications des étudiants étrangers. Plus récemment, nous voyions dans les médias l'importance que prennent les questions liées aux accommodements raisonnables. Pour certains, la religion participe à l'affirmation de soi, ainsi chacun affiche ses origines et ses appartenances comme autant de signes identitaires. Comme nous l'avons démontré, la religion devient ainsi non seulement l'expression d'un choix confessionnel, mais un véritable code culturel et un réseau de solidarités. En réalité, John Porter (1975) soulignait que « l'ethnisation du lien social » (Porter : 1975 : 283) s'opère aussi au sein des institutions scolaires qui sont appelées de plus en plus à considérer cette diversité et à adapter ses approches.

Pour répondre à cette émergence des identités, certains chercheurs, dont Carmel Camelliri (1989) ont eu recours au concept d'« ethnicité ». La réalité d'aujourd'hui nous rappelle cependant que, plus qu'une absorption de culture, c'est une négociation des identités.

En effet, comme le dit Sheffer (1986), l'opération identitaire est une dynamique d'aménagement des différences.

Afin de consolider le processus migratoire des étudiants marocains au Canada, nous abordons plus en détail, au chapitre suivant, le concept de transnationalité et les alternatives qui se présentent à l'étudiant une fois ses études terminées.

CHAPITRE 7 : MIGRATION ET TRANSNATIONALITÉ CHEZ LES ÉTUDIANTS MAROCAINS

7.1 Transnationalité et définitions

On ne pourrait aborder la migration internationale sans parler de transnationalité. Tel que démontré par Basch, Glick Schiller et Blanc-Szanton (1992), le terme « transnational » a longtemps été l'apanage des grandes entreprises qui ont d'importantes opérations financières dans plus d'un pays et de multiples filiales dans plusieurs pays simultanément. En 1986, l'*American Academy of Political and Social Science* a employé ce terme afin de désigner les migrants qui maintiennent des liens sociaux et économiques dans au moins deux sociétés simultanément. Ce concept nous permet d'illustrer l'importance des aller retour entre la société d'origine et le pays d'accueil, comme quoi l'une est intrinsèquement liée à l'autre.

D'ailleurs, Thomas Risse-Kapen (1995 :5) définit les acteurs transnationaux comme « un ensemble hétéroclite constitué par les ONG, les firmes multinationales, les opérateurs financiers, les migrants, les trafiquants et une infinité d'autres acteurs privés ». D'après lui, un nouvel équilibre des pouvoirs se serait instauré entre les États et les acteurs transnationaux. Notre attention s'est arrêtée sur l'importance qu'il accorde aux liens entre les nations multiples. On pourrait dire qu'il

Il y a de « nouvelles formes d'identification qui se dessinent », note Bertrand Badie (1998 :49). La transnationalité est aussi décrite comme un processus à travers lequel les migrants construisent des liens sociaux qui relient leur pays d'origine et leur pays d'adoption et les migrants qui construisent ces relations sont appelés des transmigrants (Bash, Glick Schiller et Blanc-Szanton : 1992). La vie de ces transmigrants dépasse les frontières étatiques et joint deux sociétés dans un même champ social qui deviennent le leur.

Une caractéristique des étudiants étrangers marocains à Montréal est le développement et l'entretien de liens transnationaux forts. En effet, les liens entre la famille et les amis sont constants. Les liens avec les amis et la famille, entre le Canada et le Maroc, et même avec ceux qui résident dans d'autres pays sont bien entretenus. Il est important de mentionner que les nouvelles technologies de l'informatique contribuent énormément à l'entretien de ces liens. Plus précisément, grâce aux nouvelles technologies, les relations mondiales contemporaines sont modifiées en facilitant la création de réseaux de liens transnationaux.

Ces transmigrants développent et maintiennent des relations multiples avec leur famille, maintiennent des liens économiques, sociaux, organisationnels, religieux et politiques au-delà des frontières.

Le « transmigrant » (Bash, Glick Schiller et Blanc-Szanton : 1992 74) marocain prend action, prend des décisions et se sent concerné par la société et son environnement. Ainsi, les « transmigrants » développent des identités à travers des réseaux sociaux qui les connectent entre la société marocaine et la société canadienne simultanément. C'est d'ailleurs un cas observable au sein de l'Association des étudiants marocains au Canada. Basée à Montréal et dans d'autres villes au Canada, elle fait le pont entre les étudiants marocains au Canada et des associations marocaines au Canada et au Maroc afin de perpétuer les liens entre les étudiants d'ici et de là-bas.

En avril 2006, nous avons assisté à une rencontre-débat fort intéressante intitulée « Marocains du monde : deux appartenances, une seule citoyenneté ». Les intervenants étaient des chercheurs, professeurs et professionnels marocains résidant au Maroc et d'autres résidant au Canada, ainsi que des représentants du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. Cette conférence nous a permis de confirmer que les Marocains sont un très bon exemple de transmigrants qui assument pleinement leur double appartenance. Les chercheurs et invités, comme M. Jean-Louis Roy⁴, confirment aussi qu'une nouvelle conception des migrations humaines basée non plus sur la migration-sédentarisation mais sur la migration-mobilité et les

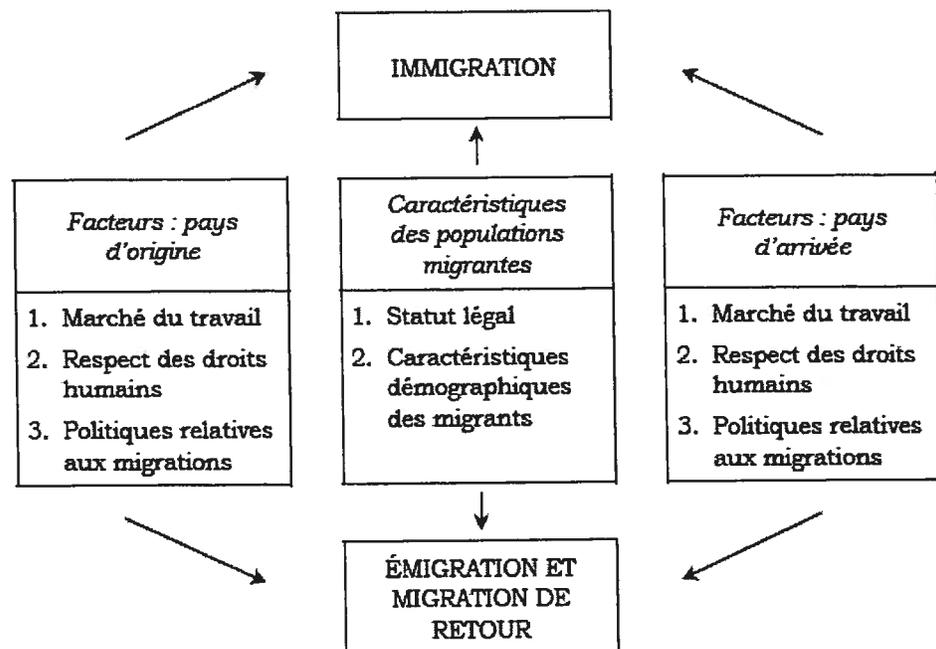
⁴ Président de Droits et Démocratie Centre International des Droits de la Personne et du Développement Démocratique, ancien Directeur Général de l'ACCT (actuellement Agence Internationale de la Francophonie) et ancien directeur du journal Le Devoir.

doubles appartenances nationales est fructueuse et productive, autant pour les sociétés d'origine que pour les sociétés d'accueil. C'est-à-dire, et c'est souvent vrai dans le cas des Marocains, que les migrants ne s'exilent pas, mais gardent des liens forts avec le Maroc où il retourneront voyager, habiter ou faire des affaires. Ainsi, à travers le développement et l'entretien des liens transnationaux, il devient plus facile d'entretenir des liens continus avec son pays d'origine. Le migrant se trouve alors à faire l'aller retour entre les deux pays, les deux cultures, et comme le dit M. Roy, cette double appartenance est de plus en plus saine pour les ressortissants marocains au Canada.

7.2 Retour

Une fois de plus, nous ne pouvons limiter notre analyse à une seule facette de la migration. Il est très important pour nous de démontrer une vision globale de ce qui influence la trajectoire migratoire de l'étudiant marocain au Canada. Ainsi, le modèle proposé par Philip Mus (1994) à la Figure 1 est un exemple d'inscription des modèles migratoires. Ce modèle attire l'attention sur divers facteurs « d'attraction » et de « répulsion » qui ont un effet sur les rouages de la migration internationale. Comme le soutient Simmons (2002), ce modèle est incomplet car on considère trop peu, quant à lui, l'impact de l'économie sur la mondialisation et il souligne que les déterminants, tels

que disposés dans cette figure, interagissent trop faiblement. Cependant, comme notre argument principal ne repose pas seulement sur la mondialisation, ce modèle résume relativement bien ce que nous tentons d'illustrer. Les facteurs du pays d'origine, les facteurs du pays d'arrivée ainsi que les caractéristiques particulières de la population migrante ont un effet direct sur les migrations, mais aussi sur les migrations de retour.



Source : Mus, 1994.

FIGURE 1 — Présentation systémique des facteurs qui façonnent la migration internationale

Ainsi, pour les étudiants marocains au Canada, les facteurs tels que le marché du travail et les politiques relatives aux migrations auront certes un impact déterminant sur leur décision d'immigrer au Canada ou encore de retourner s'établir au Maroc.

D'autres facteurs influencent cependant la décision de ces étudiants. Robert Bourbeux, directeur du département de démographie de l'Université de Montréal en 2004, déclarait que les principaux problèmes auxquels sont confrontés les étudiants internationaux sont d'ordre financier (frais de scolarité, retard dans le versement des bourses) ou relatif à leur statut. Il indique que plusieurs étudiants arrivent en retard en début de session, par manque d'information sur les échéanciers universitaires ou des problèmes de logement. Une étude menée sur la condition des étudiants internationaux de l'Université de Montréal (2004) souligne aussi les difficultés par rapport à la santé psychologique des étudiants internationaux qui, n'ayant pas le soutien de leurs familles, se trouvent souvent isolés. Tous ces « problèmes » peuvent inciter les étudiants internationaux à quitter le Canada et à retourner dans leur pays d'origine.

7.3 Le désir de rester

Comme l'explique Catani (1986 : 149), « les flux ont une réalité », car pour certains, ce flux comporte l'idée de retour et l'usage du terme « migrant » implique la réversibilité du départ. Parallèlement, il y a ceux qui se considèrent comme des « immigrés ». Ainsi, suite à leurs études poursuivies à Montréal, nombreux sont les étudiants marocains qui font une demande de Certificat de sélection et qui, ultérieurement, obtiendront leur résidence permanente. En effet, selon les données colligées par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2006) (Annexe 2), au Québec, entre 1985 et 2005, 7 078 premières autorisations d'études ont été délivrées à des citoyens marocains. Parmi celles-ci, 3 212 marocains ont obtenu un Certificat de Sélection du Québec (CSQ), ce qui représente une proportion relative de 45.4%. Pendant cette même période un autre 2 706 Marocains ont obtenu la résidence permanente, ce qui représente une proportion relative de 38.2%. Au total, on compte alors 5 918 étudiants marocains sur 7 078 qui ont obtenu soit un CSQ ou la résidence permanente au Canada.

D'autre part, selon le Recensement Général de la population et de l'Habitat du Maroc (1994), la proportion que représentait le retour des migrants marocains suite à un séjour au Canada était de 1.0%.

Malheureusement, très peu de données existent sur la durée du séjour de ces migrants marocains. Parmi la vingtaine d'étudiants marocains interrogés, seulement cinq d'entre eux ont la conviction qu'ils feront désormais leur vie au Canada, en effectuant, de temps à autre, un voyage au Maroc afin de visiter la famille et les amis. Pour les autres, l'accession à la citoyenneté canadienne et à ses avantages est leur premier motif. Ainsi, ils sont prêts à investir 3 à 5 ans de leur vie (la durée des études plus le délais requis pour l'accession à la citoyenneté) afin d'obtenir la citoyenneté et ultimement, le passeport canadien qui leur permettront de voyager presque partout dans le monde sans visa. Pour Samaa et son frère Saïd, l'obtention de la citoyenneté représente la clé d'une carrière future pour lui en Italie et pour elle, la poursuite de ses études en Espagne. Ultimement, ils aimeraient démarrer leur entreprise de communication à Casablanca.

« À un an de la fin de nos études, nos parents nous ont facilement convaincus de rester 3 ans de plus afin d'obtenir la citoyenneté. Ça a été fastidieux de compiler les documents nécessaires et coûteux aussi, mais c'est un très bon investissement. Ça va nous ouvrir des portes dans le futur, nous en sommes convaincus. »

(Samaa, 24 ans et Saïd, 26 ans, à Montréal depuis 2001)

Au départ ils sont venus pour étudier, et encouragés par les parents, sont restés un peu plus longtemps au Canada, le temps

d'obtenir la citoyenneté et de prendre quelques années d'expérience sur le marché du travail.

7.4 Procédure

Lorsqu'un migrant désire s'installer définitivement au Canada, une demande d'immigration permanente doit normalement être placée à partir du pays d'origine. Cependant, cette condition est assouplie pour les étudiants internationaux déjà au Québec. Les étudiants marocains peuvent donc déposer leur demande pour un Certificat de Sélection du Québec à partir du Québec et ce, jusqu'à douze mois avant l'obtention de leur diplôme. Les trois conditions suivantes sont cependant requises : disposer d'un permis d'étude valide et, le cas échéant, d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études, les conditions de ce permis d'études doivent être respectées et l'étudiant doit démontrer, documents à l'appui, qu'il a fait de ses études son activité principale. Les étudiants internationaux appliqueront ainsi dans la catégorie des travailleurs permanents.

De plus, à la différence des autres demandeurs dans cette même catégorie, les étudiants internationaux ne sont pas tenus de démontrer qu'ils ont de l'expérience de travail afin d'être sélectionnés par le Québec, mais doivent avoir obtenu un diplôme québécois.

Une autre étude rapportée dans *The Gazette* (janvier 2006), indique que, d'après *Montreal Health Report 2005*, 70% des gradués qui vivaient à Montréal avant la fin de leur niveau universitaire vivent dans cette ville, alors que seulement un tiers de ceux qui vivaient ailleurs au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde avant leurs études sont restés. Encore une fois, nous sommes limité dans notre analyse dû au manque de données sur la mobilité de ces étudiants internationaux. Il nous est impossible de déterminer où sont allés ces étudiants.

Ces études, comme celle rapportée dans *The Gazette*, démontrent donc l'intérêt que porte les étudiants étrangers pour l'immigration permanente au Canada. De plus, nous tenons à rappeler l'importance de parler de l'individu « migrant » lorsque l'on parle des étudiants marocains à Montréal, car comme nous pouvons le constater, plusieurs d'entre eux ne resteront pas à Montréal. Certains resteront certainement à court terme afin d'obtenir leur citoyenneté, mais une partie de ces étudiants poursuivront ensuite leur route entre le Canada et le Maroc, et parfois même, dans d'autres pays.

7.5 Politique de retour

D'un autre côté, les stratégies politiques adoptées par le pays d'origine ont aussi un impact important sur le phénomène de retour au pays suite à leurs études. Comme le démontre le professeur marocain Khachani (2006), deux modèles sont présentement mis en œuvre dans les pays en développement. Le premier est coûteux et implique de reproduire les conditions de travail offertes dans le pays où les études ont été poursuivies. Cette stratégie consiste donc à organiser le retour des diplômés, comme c'est le cas en Corée du Sud ou encore à Taiwan. L'objectif est alors de récupérer l'investissement mis dans la formation initiale de ces compétences (la formation reçue au pays d'origine), tout en y ajoutant une expérience recherchée et acquise à l'étranger. Cependant, comme le souligne le Professeur Khachani, cette stratégie nécessite un niveau de développement économique appréciable, soutenu par une politique importante en matière de recherche et développement.

La deuxième stratégie est beaucoup plus pragmatique et s'applique mieux à la réalité marocaine. Elle vise à « rendre les compétences expatriées utiles à leur pays d'origine, à partir du pays d'accueil où ils résident » (Khachani : 2002 : 4). Ainsi, le retour « physique » n'est pas indispensable, l'objectif est de développer des

réseaux de chercheurs ou de professionnels expatriés afin d'établir des liens avec le pays d'origine pour contribuer à son développement économique, scientifique et technique.

D'après les conclusions de l'enquête de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée au Maroc (2000), 55.2% des migrants évoqueraient des conditions favorables à l'investissement comme condition de retour définitif au pays, suivi par 44.5% qui indiquent la retraite comme deuxième facteur au retour, justifiant leur réponse par un certain attachement au pays d'origine (47.9%). Fait intéressant, cette enquête dénote que plus les coûts liés à la migration ont été élevés (les coûts monétaires et psychologiques, tels que vus au chapitre 3), moins le migrant sera enclin à retourner.

Ainsi, comme nous l'avons illustré avec la théorie des institutions supportant la migration de Goss et Lindquist (1995) (Ch. 3), les migrations internationales tendent à augmenter à travers le temps jusqu'à ce que les réseaux soient tellement élargis pour une même région que toutes les personnes désirant immigrer puissent le faire sans difficultés; les migrations sont dès lors appelées à diminuer. Dans le tableau que l'on retrouve à l'annexe 3, les données concernant les premières autorisations d'études au Québec peuvent en partie être expliquées par cette théorie et démontreraient que les années 1999 et

2000 ont été les années où le plus de ces autorisations ont été délivrées. Ensuite, on remarque un déclin important de l'octroi ou de demandes de premières autorisations d'études. Cependant, il est difficile de déterminer les raisons exactes qui justifieraient cette baisse : Y aurait-il un lien avec les attentats aux États-Unis en 2001 pour expliquer cette régression? Au Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, on a observé une baisse des taux d'immigration en provenance de tous les pays, mais de façon plus prononcée en provenance des pays arabes.

7.6 La décision de retourner

Ainsi, pour ces étudiants étrangers, la globalisation se perçoit comme un programme, comme une opportunité. Ils vont saisir cette chance, cette expérience à la fois académique et au niveau de leur indépendance sociale. Le retour est parfois anticipé ou encore, l'étudiant entreprendra des démarches de résidence permanente. Or, pour les étudiants qui retournent au pays, un autre combat les attend. Retourner dans le contexte d'origine implique de ramener ses expériences personnelles vécues au Canada. Elles s'accompagnent alors de nombreuses contradictions et réajustements aux référents sociaux, familiaux et moraux présents au sein de la société marocaine. Comme l'indique Safran (1991), le retour peut alors être appréhendé

comme une série de difficultés, à la fois professionnelles et personnelles. Ces jeunes diplômés retournent au Maroc avec l'espoir de trouver un emploi qui n'est pas toujours à la hauteur de leurs espérances. De plus, la réintégration du milieu familial peut parfois s'avérer difficile et nécessite une certaine période de réadaptation. Dans une étude portant sur le retour des étudiants marocains ayant étudiés à Grenade en Espagne (Gonzalez Barea : 2004), les témoignages démontrent que le retour en famille implique une perte d'autonomie à laquelle les étudiants avaient pris goût. Culturellement, au Maroc, les enfants ne doivent pas habiter seul, à l'extérieur de la demeure familiale, avant d'être mariés. De plus, les étudiants ayant résidé à l'étranger ont parfois de nouveaux comportements, des expressions langagières et des habitudes différentes qui créent parfois des tensions avec la famille.

« Quand je suis revenue m'établir au Maroc, ça m'a beaucoup demandé de revenir m'établir avec ma famille, ça me dérangeait beaucoup, car je m'étais habituée à la vie au Canada. Je n'avais jamais à expliquer où j'allais ou d'où je revenais. »

(Alma, jeune pharmacienne au Maroc depuis 3 ans)

De plus, l'espace et le temps prennent une tout autre proportion, selon que l'on habite au Canada, en Espagne ou au Maroc. D'une part, l'espace pour les hommes au Maroc se vit au niveau des cafés et des sorties, alors que pour la majorité des femmes, cet espace se vit

davantage au sein de la demeure familiale, davantage dans le privé. Comme le témoigne Aïcha, vivre en privé ses activités, est parfois source d'ennui pour les femmes :

« Ici, aller à une sortie familiale, comme un mariage, est très attendu. Nous portons le Kaftan et nous parlons et rigolons toute la nuit avec les autres femmes. Moi ça m'ennuie et personne ne me comprend. Certaines de mes copines racontent qu'elles passent leurs soirées chez l'une et l'autre, mais moi, comme j'ai connu autre chose, ça m'ennuie et je ne sors plus que pour aller travailler. »

(Aïcha, Tangéroise, Docteur en biologie cellulaire.)

D'autre part, le temps prend un tout autre aspect, car au Canada, les horaires sont remplis, à la fois de scolarité, d'activités ou de travail, alors qu'au Maroc, où l'on prend le temps de s'arrêter une bonne partie de la journée, la notion de temps est beaucoup plus ralentie. Ainsi, la vie telle que vécue au Canada, porte à comparer les deux styles de vie qui crée parfois un malaise entre ces étudiants internationaux de retour au pays et ceux qui n'ont pas connu la vie à l'étranger.

Ainsi, le retour des jeunes marocains dans le contexte d'origine s'accompagne de multiples ajustements et contradictions aux divers codes sociaux, familiaux et moraux présents au sein de la société marocaine.

CONCLUSION

L'analyse théorique des relations transnationales qui évoluent avec la migration des étudiants marocains à Montréal démontre que ces liens transnationaux constituent une forme importante de capital social. En effet, que ce soit à travers les institutions aidant les ressortissants marocains, la formation des associations ou des médias, toutes ces formes de capital social aident à l'intégration de ces étudiants internationaux. On constate qu'en 1990, 236 premières autorisations d'études au Canada ont été accordées et ont atteint un sommet en 2000 avec 666 autorisations. Ainsi, sur les 236 Marocains qui sont venus étudier au Québec en 1990, 41,5% avaient obtenu en mars 2006 un Certificat de sélection du Québec (CSQ), alors que 37,3% avaient obtenu leur Résidence permanente. Comparativement, des 666 citoyens marocains qui ont obtenu leur première autorisation d'étude en 2000, 58,3% avaient obtenu un Certificat de sélection du Québec et 52% avaient obtenu leur Résidence permanente au 31 mars 2006. Cette évolution représente une augmentation de 16,8% pour l'obtention de CSQ et de 14,7% pour l'obtention de la Résidence permanente (voir Annexe 2). En dix ans, on remarque donc une augmentation en terme de nombre et de pourcentage qui concorde avec le développement du milieu associatif et l'apparition de médias marocains au Canada. Comme nous l'avons vu au cours de cette recherche, les milieux sociaux d'origine et d'arrivée, les politiques

gouvernementales, mais surtout le développement de liens transnationaux offrent des conditions propices à l'établissement permanent de ces citoyens marocains. On peut alors considérer que l'immigration est liée à l'évolution de l'institutionnalisation du milieu associatif. L'initiation de la migration, sa perpétuité puis sa finalité seraient liées à la réduction des « coûts » grâce au développement des liens transnationaux entre les citoyens marocains au Canada et au Maroc.

Il a été très important pour nous de décrire le cheminement complet de l'étudiant marocain, à partir de son pays d'origine, jusqu'à son établissement au Canada. Tel que démontré par Mus (Figure 1), des facteurs qui concernent le pays d'origine comme la réalité sociale marocaine; les inégalités, la pauvreté, les lacunes au niveau du système d'éducation tel que nous l'avons expliqué au chapitre 4 ou les difficultés à trouver un bon emploi, sont des facteurs qui ont un impact sur le désir des individus à émigrer pour étudier à l'étranger. D'autre part, des facteurs qui incitent la migration et qui relèvent de la réalité sociale du pays d'accueil, comme par exemple, les politiques d'immigration canadiennes et les conditions économiques au Canada font parties intégrantes de ce processus migratoire et ne peuvent être ignorées. Au Canada, la réputation du système scolaire, mais aussi sa

politique culturelle encourageant le multiculturalisme et la francophonie du Québec sont des atouts qui attirent ces étudiants marocains.

Les caractéristiques de la population migrante sont aussi des éléments à considérer. Ces jeunes marocains ont le statut d'étudiants internationaux, ils sont jeunes et ils sont éduqués et francophones. Comme nous l'avons vu au chapitre 5, c'est exactement ce que recherche le Québec avec son certificat de sélection du Québec.

Ainsi, tous ces facteurs ont un impact important sur la migration, l'immigration et la migration de retour.

Selon les individus que j'ai interviewés, plus qu'une bonne éducation, c'est une quête vers l'émancipation, c'est une façon de prouver qu'ils peuvent réussir. Pour certains, le retour vers le Maroc sans l'obtention de la citoyenneté serait une démonstration de faiblesse, voir, un signe d'échec. Pour les parents qui ont investi des sommes considérables, les enfants se doivent d'obtenir la citoyenneté une fois leurs études terminées, ne serait-ce que pour obtenir la double citoyenneté.

D'autre part, on ne peut comparer la migration marocaine au Canada avec celle de l'Europe. En effet, le phénomène de migration

entre la France et le Maroc est beaucoup plus ancien. Les Marocains et Français se côtoient depuis des décennies, alors qu'au Canada, le phénomène de l'immigration marocaine est plutôt récent. De plus, la réalité sociale en France est bien différente de la réalité canadienne qui reçoit un type de migrant marocain bien différent de ceux qui vont en France. La société française offre son éducation gratuitement à tous, alors que le Canada a des frais plus élevés pour les étudiants internationaux. Cependant, l'immigration permanente au Canada est beaucoup plus accessible qu'en France où l'obtention de la citoyenneté est très longue et beaucoup plus difficile.

À travers les témoignages recueillis, nous avons vu que les associations et médias marocains revêtent une importance significative qui permet aux étudiants marocains de marquer leur appartenance et leur confèrent des référents identitaires qui aident à leur intégration. En effet, plusieurs répondants ont mentionné qu'ils se sentent marocains, mais que leurs référents identitaires ont changé depuis qu'ils ne vivent plus dans leur pays et qu'ils sont loin de leur famille et du contexte socioculturel marocain. Leurs discours reflètent bien les théories des systèmes mondiaux et du capital social tel qu'illustré au chapitre 3. Leur façon de se percevoir eux-mêmes et de percevoir les autres ne sont plus les mêmes depuis qu'ils sont en contact avec différentes cultures. Ils se sont donc construits une nouvelle identité à travers leurs

nouvelles relations sociales, ce qui aura certainement un impact sur leur réadaptation lors d'un éventuel retour au pays.

Notre projet suscite également des réflexions plus générales concernant les liens transnationaux dans un contexte de migration. En effet, les migrations sont un sujet d'actualité au Canada et l'étude des liens transnationaux en lien avec la migration nous mène vers une plus grande compréhension de l'importance que prennent les référents identitaires dans une société multiculturelle comme la nôtre.

Ainsi, l'affirmation identitaire et religieuse des migrants retient l'attention des médias et suscite de nombreux débats au Québec. Avec toute la question des accommodements raisonnables, on remarque que l'affirmation de la religion ou de son appartenance culturelle inquiète.

Or, notre recherche a voulu aller au-delà de cette interprétation de la société d'accueil sur les démonstrations culturelles, sociales ou religieuses, afin de démontrer l'importance que ces liens transnationaux, ces référents à la vie culturelle propre à la nationalité d'origine, peuvent apporter à ces individus.

Nous avons donc vu comment les étudiants marocains demeurent attachés à leur pays d'origine, tout en participant pleinement à la société d'établissement, sans qu'il n'y ait de conflits majeurs.

À travers ce mémoire, nous avons essayé de démontrer l'importance des liens transnationaux dans la démarche migratoire des étudiants. De plus, nous avons cherché à contribuer à l'étude de deux thèmes qui demeurent encore peu étudiés : les liens transnationaux d'un point de vue social et l'immigration permanente des étudiants étrangers marocains au Québec. Ainsi, notre projet suscite également des réflexions plus générales sur l'importance du développement de liens transnationaux pour un pays multiculturel comme le Canada. On dit que la compréhension réciproque entre les cultures est un élément essentiel pour l'influence économique, politique et sociale (Khachani 2002).

Ce mémoire comporte cependant quelques lacunes. Comme il s'agit d'une recherche au niveau de la maîtrise, nous étions limités par des contraintes de temps et d'espace. Cette restriction nous a empêchée d'effectuer une réelle enquête de terrain auprès d'un plus grand nombre de participants et, par conséquent, d'avoir un portrait plus représentatif de la population concernée. Il faut aussi signaler, que dû au manque de données au sujet des migrations de retour, nous

n'avons pas pu approfondir les raisons évoquées, ainsi que le nombre d'étudiants marocains qui ne demanderont pas la résidence permanente au Canada. De plus, il aurait été intéressant d'évaluer si les étudiants marocains immigrés au Canada restent définitivement au Canada ou s'ils ne font que rester le temps d'obtenir la citoyenneté. Les données concernant le retour des migrants sont pratiquement inaccessibles et ne sont pas comptabilisées au niveau du gouvernement du Québec.

Plusieurs avenues auraient pu être abordées afin de compléter l'analyse d'un tel sujet, comme de déterminer quel type de lien transnational représente le capital social le plus important, mais aussi d'observer auprès d'autres groupes de migrants quels sont les liens transnationaux qui ont été développés à travers le temps et de voir comment l'évolution des liens transnationaux en capital social ont encouragé la migration permanente au Canada.

BIBLIOGRAPHIE

ABDELAZIZ, Mansoura, *Le drainage des cerveaux : le cas des étudiants marocains à Laval*, Mémoire de maîtrise, Université de Laval, 1987.

ABDELLAH, Chankou, « La ruée vers le Canada », dans Maroc Hebdo, 4 septembre 2005.

AL-HAMID, Mohammed Muejeb, « Schooling and Social Structure: Theoretical Perspectives », In International Review of Sociology, Vol.6, No.2, 1996.

APPADURAI A., 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot.

APPADURAI A., 1996, *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Mineapolis: University of Minnesota Press.

Association des universités et collèges du Canada (AUCC). *Reconnaissance de l'importance des étudiants étrangers pour le Canada dans la Loi sur l'immigration et de la protection des réfugiés*. Mémoire soumis au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration Canada. Mars 2001.

BADIE, Bertrand et WIHTOL de WENDEN, Catherine, *Le défi migratoire : Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994.

BADIE, Bertrand, « De la souveraineté à la capacité de l'État », In Marie-Claude Smouts (dir) Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories, Presses de Sciences Po, 1998, pp.46-50.

BANTING, Keith et KYMLICKA, Will, « Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'État-providence? », In Lien social et politiques, No 53, Printemps 2005, pp.119-127.

BAQUERO, Antonio, « Maroc, les enfants de la désillusion », In Courrier International, no534, 25 janvier 2001.

BASCH, Linda, BLANC-SZANTON, Cristina et GLICK SHILLER Nina, « *Transnationalism A New Analytic Framework for Understanding Migration* », In Annals of the New York Academy of Sciences, 1992, 645, p.1-24.

BEAUJOT R.P., « *Immigration and Demographic Structures* », In HALLI S.S. et DRIEDGER L., *Immigrant Canada. Demographic, Economic, and Social Challenges*, Toronto: University of Toronto Press, pp. 93-115, 1999.

BENSAÏD D., « Postface. Métissage et mosaïque », In Nouss A., *Plaidoyer pour un monde métisse*, Paris : éditions Textuel, pp. 121-132, 2005,

BENSLIMANE, Yahia., *Nous, Marocains. Permanences et espérances d'un pays en développement*, Publisud, 1985.

BERNARD, Roger, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989*, Vision d'avenir, livre I, Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens Français, 1990, p. 15.

BOUKKOURI, Mohammed, *La situation sociolinguistique de la communauté marocaine musulmane à Montréal*, Mémoire de maîtrise en linguistique, Université du Québec à Montréal. 1996, 257 p.

BOURDIEU, Pierre. « La force du droit pour une sociologie du champ juridique. - *Actes de la recherche en sciences sociales.* » (1986-09) n°64, p. 3-19.

Bureau des étudiants internationaux, *Conditions des étudiants internationaux à l'Université de Montréal*, Université de Montréal, Novembre 2004.

CAMILLERI, Carmel, « La culture et l'identité culturelle: champ notionnel et devenir! », In Chocs de cultures : Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel, Editions de l'Harmattan, Paris, 1989.

CASTLES, S., « *Migration and Community Formation under Conditions of Globalisation* », Texte présenté au colloque « *Reinventing Society in the New Economy* », University of Toronto, 9-10 mars 2001, http://www.utoronto.ca/ethnicstudies/Stephen_Castles_paper.pdf

CHRAÏBI, Nacer, « Quel avenir pour les jeunes marocains? », In Le Matin.ma, 16 septembre 2006.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (CIC), 2005, « Résidents permanents selon la catégorie et la région d'origine », Faits et chiffres 2005. Aperçu de l'immigration: résidents permanents, <http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2005/permanents/10.html>.

COMMUNIQUÉ, «Entente fédérale-provinciale sur le travail hors campus des étudiants internationaux- Le Québec attractif auprès des étudiants internationaux», Fil de Presse Gouvernement du Québec, Montréal, 22 novembre 2005.

COMMUNIQUÉ, «Dépôt du plan annuel d'immigration 2006 – Les objectifs visés maintiennent le cap pour en arriver à atteindre les 48 000 admissions planifiées pour 2007», Fil de Presse Gouvernement du Québec, Québec, 2 novembre 2005.

COMMUNIQUÉ, « Immigration - La sélection des travailleurs s'arrimera davantage aux besoins des employeurs des différentes régions du Québec », Fil de Presse Gouvernement du Québec, Montréal, le 13 octobre 2006.

Commission Royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (dite Commission MacDonald, 1985).

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA. « Les nouveaux visages du Canada; incidence économique et sociale de l'immigration », mai 1991.

COHEN, R., « *Global Diasporas. An Introduction*», Seattle: University of Washington Press, 199.

COHEN, Yolande, «Juifs et Canadiens français dans la société québécoise », In Revue d'histoire de l'Amérique française, Volume 56, numéro 3, Hiver 2003

Conseil des relations interculturelles, *Laïcité et diversité religieuse : l'Approche québécoise*, Relations avec les citoyens et de l'immigration, Novembre 2004

CURRAN, Peggy, «*University City: Stemming the Brain Drain*», The Gazette, 16 janvier 2006, pp.A1-A6

COPANS, Jean, *L'introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Nathan, 1996

COURS, Rudy, «Montréal doit lancer une chasse aux étudiants étrangers», dans La Presse Affaires, 27 août 2005, La une du cahier Affaires.

CUBERTAFOND, B., *Le système politique marocain*, L'Harmattan, Paris, 1997.

CURRAN, Peggy, «*University City: Stemming the Brain Drain*», In The Gazette, 16 janvier 2006, pp.A1-A6.

De CERTEAU, Michel, *La culture au pluriel*, Christian Bourgois, 1980.

CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, coll. Folio Essais, Paris, Gallimard, 2^{ème} édition, 1990.

De RUDDER Véronique, « Intégration », In Pluriel - Recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques, no 2: 27-28, 1994.

DEWITT, Philippe, « L'immigration, sujet de rhétorique et objet de polémiques », p. 5-12, Philippe Dewitt (dir.) *Immigration et intégration. L'état des savoirs*. Paris, Éditions La Découverte, 1999.

DIOURY, Mohamed, « Mondialisation et exode des compétences : le cas de la politique québécoise de l'immigration à l'égard des candidats marocains », In La migration Sud-Nord : La problématique de l'exode des compétences. Colloque organisé à la faculté de Droit-Agdal Rabat, les 27-28 avril 2001, par l'Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations. pp.53-69.

DROLET, Denis, « Les inscriptions d'étudiants étrangers montent en flèche », In Les actualités universitaires, tiré du site www.affairesuniversitaires.com, consulté le 6 avril 2007.

DURKHEIM, Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris : F. Alcan, 1895

DUVIGNAUD, Jean, *Le Métis culturel*, Babel-Maison des cultures du monde, 1994

ELHARIRI, Saâdia, « Les marocaines au cœur d'un nouveau circuit d'échanges marchands : entre ici et là-bas », In Revue Européenne des Migrations Internationales, Volume 19, Numéro 1, 2005, pp.223-232.

FANON, F., *Peau noire, masques blancs*, Éditions du Seuil, 1952.

FAECUM, « Condition des étudiants internationaux à l'Université de Montréal », Novembre 2004.

FISCHER, M., « *Ethnicity and the post-modern arts of memory* », In CLIFFORD J. et MARCUS G. E. (eds.) *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley: University of California Press, p. 194-233, 1986.

FLANQUART, Hervé, *Croyances et valeurs chez les jeunes maghrébins*, Éditions Complexe, Bruxelles, 2003.

FONER, Nancy. « *The immigrant family : cultural legacies and cultural changes* », In International migration review, vol. 31, no 4, 1997, pp.961-974.

FORTIN, Sylvie, *Pour en finir avec l'intégration*, Document de travail, Centre d'études ethniques, Montréal, septembre 2000.

FURTADO, Celso, *Development and Underdevelopment*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 1992.

GATTIOUI, Jihane, «Parcours réussi des étudiants marocains au Canada», Le Matin.ma, 21 mars 2006.

GAYMARD, Sandrine, *La négociation interculturelle chez les filles franco-maghrébines*, L'Harmattan, 2003

GIDDENS, A. « *Modernity and Self-Identity* », Stanford: Stanford University Press, 1991.

GOYETTE, Chantale, *L'établissement résidentiel des nouveaux immigrants arabes : un processus de regroupement ethnique*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal, 2000.

GOSS Jon D., LINDQUIST Bruce, « Conceptualizing international labor migration : a structuration perspective », In *International Migration Review*, XXIX (2), Summer, pp. 317-351, 1995.

GRÉGOIRE, Anne-Josée, *Le jeûne du ramadan en contexte de migration : le cas des immigrants d'origine marocaine à Montréal*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.) en anthropologie, Août 2001.

Groupe Atlas Médias « Le Maroc nouveau et les Marocains du monde; trois conférences au Canada sur le rapport de l'IER et le rapport du cinquantenaire sur le Développement humain. » Montréal, 24 mars 2006.

Groupe Banque mondiale, www.web.worldbank.org. Consulté le 8 août 2006.

Guide des procédures d'immigration, Chapitre I : *Les étudiants étrangers*. Site Internet : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca. Consulté le 2 décembre 2006.

HAMMAR, Tomas, BROCHMAN, Grete, TAMAS, Kristof, FAIST, Thomas, «*International Migration, Immobility and Developmen*»t, Oxford, 1997.

HANNERZ, U., «*Exploring the City : Inquiries toward an Urban Anthropology*», New-York, Columbia University Press, 1980.

HELLY, Denise, *Le multiculturalisme canadien : De la promotion des cultures immigrés à la cohésion sociale 1971-1999*, Institut National de Recherche Scientifique, Montréal, 1999.

HOLENSTEIN, Elmar, *Entente interculturel*, Éditions de Cerf, 1999

Institut national de statistique et d'économie appliquée, *Les Marocains résidents à l'étranger : une enquête socio-économique*, INSEA, Rabat, 2000.

Institut de la statistique du Québec, « Taux de fécondité, selon le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-2005 ». Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca, Consulté le 2 décembre 2006.

JOLY, Danièle, « *International Migration in the New Millennium* », Ashgate, 2004.

KELO, Maria, TEICHLER, Ulrich, WÄCHTER, Bernd, « *Toward Improved Data on Student Mobility in Europe: Findings and Concepts of the Eurodata Study* », *In Journal of Studies in International Education*, Vol.10, No. 3, Automne 2006, pp.194-223.

KHACHANI, Mohamed, *Migration de retour au Maghreb*, Projet de recherche mené pour l'*European University Institute*, 2006

KHACHANI, Mohamed, *Les Marocains d'ailleurs*, Publications de l'Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations, Maroc, 2005.

KHATIBI, Abdelkibir, Collectif, *L'interculturel : Réflexions pluri-disciplinaires*, L'Harmattan, 1995

KHELLIL, Mohand, *L'intégration des maghrébins en France*, Sociologie d'aujourd'hui, Presse universitaire de France, 1991

KRITZ, Mary M., « *International Migration Policies : Conceptual Problems* », *In International Migration Review*, Vol.21, No.4, Hiver 1987, pp.947-964.

LACKZO, Leslie S. « *Civic Experience and Feelings of Fraternity in Canada: An Empirical Exploration* ». Document préparé pour la table ronde sur l'origine ethnique et la citoyenneté, Conférence de la société royale, Ottawa, février 1994.

LE GALL, J., « Familles Transnationales : Bilan des Recherches et Nouvelles Perspectives, » *In Cahiers du Gres, Série Diversité urbaine*, no. 8., 2005

Disponible sur le site Érudit : <http://www.erudit.org/revue/lcg>

LÉVY, Elias, « L'humoriste Gad El Maleh de retour à Montréal », Canadian Jewish News, 29 Juin 2006. Site Internet : www.cjnews.com, consulté le 12 octobre 2006.

LOURY, Glenn C., « *A dynamic theory of racial income differences* », in Phyllis A. Wallace and Anette M. LaMond (eds), *Women, Minorities, and Employment Discrimination*, D.C Health & Co., Lexington, p.86-153.

MAISONNEUVE, Jean, *Les rituels*, PUF, 1988

MASSEY, D. S., ARANGO, J., HUGO, G., KOUAOUCCI, A., PELLIGRINO, A., EDWARD TYLOR, J., « *Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium* », Clarendon Press, Oxford, 1998.

MORICE Alain, « Retour de l'immigré utile », Manière de Voir 62, dans Le Monde diplomatique, mars-avril, pp. 43-46, 2002.

MC ANDREW, Marie et CICERI, Coryse, «L'enseignement des langues d'origine au Canada : réalités et débats», In Revue Européenne des Migrations Internationales, 2003, pp.173-194.

MEINTEL, Deirdre, « Transnationalité et transethnicité chez de jeunes issus de milieux immigrés », In Revue européenne des migrations internationales, vol. 9, no. 3, 1994, p. 63-79.

Ministère des relations avec les citoyens et l'immigration Québec, *Maroc, Guide de comparaison des études avec le système éducatif du Québec*, Mise à jour en Juin 2003.

Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. Site Internet : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca>. Consulté le 15 février 2006.

Ministère Citoyenneté et immigration Canada (CIC) : www.cic.gc.ca. Consulté le 21 mars 2006.

Ministère Citoyenneté et immigration Canada (CIC) : www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/discours . Consulté le 14 novembre 2005.

Ministère des Finances, rapport économique et financier du projet de loi des finances 2001.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Sources : Banque-stat-temp et Banque-stat-perm, Préparé le 18 avril 2006, MICC – DRAP.

MUS, Philip, « *South-to-North Migration* », In *United Nations, Population Distribution and Migration*, La Paz, 8-22 janvier 1994, New York, United Nation Population Division. pp.243-258

NOUSS, Alexis, *Le métissage*, avec François Laplantine, Paris, Flammarion, collections « dominos », 1997.

ORIOU, Michel. « Le transnational est-il concevable comme volonté et comme représentation? », In *Peuples méditerranéens*, no. 35-36, avril 1986, p. 131-136.

PICHÉ, Victor, « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », in G. Castelli, J. Vallin et G. Wunsch (e.), *Démographie : analyse et synthèse. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques*. Paris, INED, 2003.

PICHÉ, Victor, « Immigration, mondialisation et diversité culturelle : Comment « gérer » les défis? », In *Diversité urbaine*, vol. 5, no 1, 2005.

PORTES, A. et al., « *The Study of Transnationalism : Pitfalls and Promise of an Emergent Research Field* », In *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, no. 2, 1999. p. 217-237.

RACINE, Nicolas, VILLENEUVE, Paul Y., THÉRIAULT, Marius, « Attracting Foreign Students : The Case of Two Universities in Québec », In *Journal of Studies in International Education*, Vol. 7, No. 3, Automne 2003, pp. 241-252.

Recensement Général de la population et de l'Habitat, Maroc, 1994.

REX, John, « *Ethnic Minorities in the Modern Nation State* », London, Mcmillan Press, 1996.

RISSE-KAPEN, Thomas, « *Bringing Transnational Relations Back* », In *Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

SABRY, Tarik, « Emigration as Popular Culture; The Case of Morocco », In *European Journal of Cultural Studies*, Vol. 8 (1), pp. 5-22.

SAFRAN, William, « *Diasporas in Modern Societies : Myths of Homeland and Return* », In *Diaspora*, 1(1), printemps 1991, p. 83-99.

SEHIMI, M (dir.), *De Gaulle et le Maroc : essai d'histoire politique de la zaouia*, Eddif, Casablanca, 1999.

SHEFFER, Gabriel, « *A New Field of Study: Modern Diasporas in International Politics* », dans Gabriel Sheffer (ed.), In *Modern Diasporas in International Politics*, London: Croom Helm. 1986, pp. 1-15

SCHNAPPER, D., « De l'État nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora », In *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, no. 2, 2001, p. 9-46.

SIMMONS, Alan, « Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques », In *Cahier québécois de démographie*, Vol. 31, no 1, printemps 2002, p. 7-33.

Site Internet : www.immigrez.com. Consulté le 15 mars 2006.

Site Internet : <http://www.jiasmontreal.org>. Consulté le 25 Novembre 2006.

Statistique Canada, Recensement 2001 : série « analyses », *Les religions au Canada*, catalogue no 95F0090XIF2001015, 13 mai 2003.

TABOADA-LEONETTI, Isabelle, « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré », In *Revue internationale d'action communautaire*, vol.31, no.71: 93-103, 1994

TAYLOR, C., « L'identité aujourd'hui », Exposé de Charles Taylor, Groupe d'études interuniversitaire sur le postmodernisme, Montréal : Cahiers de recherche, 1991, 51p.

Université de Montréal, site Internet *section Droits de scolarité*, www.umontreal.ca. Consulté le 13 septembre 2005.

VENEL, Nancy, *Musulmans et citoyens*, Le Monde, France, 2004

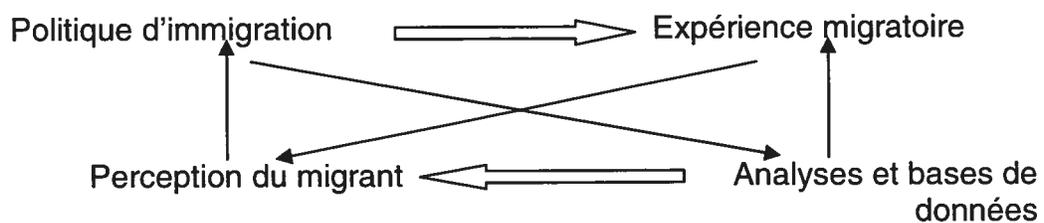
VERMEREN, P., *Le Maroc en transition*, La Découverte/Poches, Paris, 2001.

WALLERSTEIN, Immanuel, « *The Mother World System I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century* », Academic Press, New York., 1974.

-----, « *The Modern World System II : Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, Academic Press, 1980.

WIEVIORKA, Michel, *La différence*, Balland, 2001

ANNEXES

ANNEXE 1**Un système politique national**

KRITZ, Mary M., « International Migration Policies : Conceptual Problems », dans International Migration Review, Vol.21, No.4, Hiver 1987, p. 949.

ANNEXE 2

*Nombre de premières autorisations d'études délivrées à des citoyens Marocains
et proportion relative de ces étudiants étrangers qui avaient,
au 31 mars 2006, reçu un CSQ ou été admis à titre de résident permanent,*

Année de la première autorisation d'études	Total	Certificat de sélection du Québec (CSQ)		Résidence permanente	
	Nb	Nb	%	Nb	%
1989 à 2005	7078	3212	45.4	2706	38.2
1989	414	191	46.1	174	42.0
1990	236	98	41.5	88	37.3
1991	489	215	44.0	200	40.9
1992	366	169	46.2	150	41.0
1993	393	196	49.9	165	42.0
1994	261	127	48.7	99	37.9
1995	285	153	53.7	143	50.2
1996	370	201	54.3	185	50.0
1997	347	191	55.0	184	53.0
1998	300	175	58.3	171	57.0
1999	551	341	61.9	313	56.8
2000	666	391	58.7	346	52.0
2001	625	351	56.2	276	44.2
2002	462	195	42.2	126	27.3
2003	434	137	31.6	72	16.6
2004	406	56	13.8	9	2.2
2005	473	25	5.3	5	1.1

*Sources : Banque-stat-temp et Banque-stat-perm
Préparé le 18 avril 2006, MICC - DRAP*

ANNEXE 3

*Nombre de premières autorisations d'études délivrées à des citoyens Marocains
selon le niveau de scolarité*

Année de la première autorisation d'études	Niveau de scolarité											
	Total		Primaire		Secondaire		Post secondaire		universitaires		Autres	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1989 à 2005	7078	100.0	102	1.4	636	9.0	1053	14.9	4870	68.8	417	5.9
1989	414	100.0	5	1.2	48	11.6	0	0	332	80.2	29	7.0
1990	236	100.0	2	0.8	41	17.4	1	0.4	155	65.7	37	15.7
1991	489	100.0	16	3.3	98	20.0	29	5.9	341	69.7	5	1.0
1992	366	100.0	6	1.6	57	15.6	7	1.9	292	79.8	4	1.1
1993	393	100.0	10	2.5	118	30.0	14	3.6	250	63.6	1	0.3
1994	261	100.0	10	3.8	15	5.7	77	29.5	154	59.0	5	1.9
1995	285	100.0	8	2.8	23	8.1	92	32.3	156	54.7	6	2.1
1996	370	100.0	8	2.2	124	33.5	22	5.9	209	56.5	7	1.9
1997	347	100.0	10	2.9	11	3.2	95	27.4	225	64.8	6	1.7
1998	300	100.0	4	1.3	5	1.7	48	16.0	178	59.3	65	21.7
1999	551	100.0	3	0.5	13	2.4	49	8.9	386	70.1	100	18.1
2000	666	100.0	7	1.1	30	4.5	128	19.2	444	66.7	57	8.6
2001	625	100.0	9	1.4	13	2.1	111	17.8	456	73.0	36	5.8
2002	462	100.0	1	0.2	12	2.6	93	20.1	347	75.1	9	1.9
2003	434	100.0	2	0.5	13	3.0	100	23.0	305	70.3	14	3.2
2004	406	100.0	0	0	8	2.0	77	19.0	308	75.9	13	3.2
2005	473	100.0	1	0.2	7	1.5	110	23.3	332	70.2	23	4.9

Sources : Banque-stat-temp et Banque-stat-perm

Préparé le 18 avril 2006 , MICC - DRAP

ANNEXE 4

*Nombre de premières autorisations d'études délivrées à des citoyens Marocains,
selon le sexe*

Année de la première autorisation d'études	Total		SEXE			
			Masculin		Féminin	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1989 à 2005	7078	100.0	5124	72.4	1954	27.6
1989	414	100.0	310	74.9	104	25.1
1990	236	100.0	181	76.7	55	23.3
1991	489	100.0	374	76.5	115	23.5
1992	366	100.0	266	72.7	100	27.3
1993	393	100.0	289	73.5	104	26.5
1994	261	100.0	192	73.6	69	26.4
1995	285	100.0	206	72.3	79	27.7
1996	370	100.0	278	75.1	92	24.9
1997	347	100.0	256	73.5	91	26.2
1998	300	100.0	214	71.3	86	28.7
1999	551	100.0	427	77.5	124	22.5
2000	666	100.0	487	73.1	179	26.9
2001	625	100.0	427	68.3	198	31.7
2002	462	100.0	318	68.8	144	31.2
2003	434	100.0	291	67.1	143	32.9
2004	406	100.0	276	68.0	130	32.0
2005	473	100.0	332	70.2	141	29.8

*Sources : Banque-stat-temp et Banque-stat-perm
Préparé le 18 avril 2006 , MICC - DRAP*

ANNEXE 5**LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER : Le CANADA**

Bonjour! Nous enquêtons sur les facteurs qui incitent de nombreux étudiants internationaux à venir étudier au Canada. Ce questionnaire est anonyme. Il comprend 5 pages et ne prendra que quelques minutes de votre temps. Il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses, seule votre expérience personnelle nous intéresse

Merci

**A. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE**

Âge :

Sexe M F

Pays d'origine :

Langue maternelle :

Statut au Canada :



La rubrique B est brève : elle concerne votre statut d'étudiant au Canada, les préparatifs et les premiers contacts que vous avez eus au Québec. Il s'agit pour nous d'avoir un portrait d'ensemble de votre situation ici et de vos projets plus tard.

B. ÉTUDIANT INTERNATIONAL

1- Depuis combien de temps êtes-vous au Québec?

- Moins d'un an
- Entre 1 et 3 ans
- 4 ans et +
- Préfère ne pas répondre

2- Aviez-vous une personne-ressource avant de vous installer au Canada?

- Oui
- Non
- Préfère ne pas répondre

Si oui, précisez :

- Famille
- Ami(e)
- Connaissance
- Autre

3- Quelles difficultés avez-vous connu face aux préparatifs de départ ?

4- Pensez-vous rentrer dans votre pays après l'obtention de votre diplôme ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas
- Ne préfère pas répondre



Les questions de la rubrique suivante doivent nous aider à comprendre votre parcours scolaire et la manière dont il a pu influencer sur votre décision de partir à l'étranger.

C. CHEMINEMENT ACADÉMIQUE DE L'ÉTUDIANT

1- Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu dans votre pays ?

2- Dans quel programme êtes-vous inscrits à l'Université de Montréal ?
(Spécifiez l'année)

3- Ce programme existe-t-il dans votre pays de provenance ?

Oui

Non

Ne sais pas

4- Quelles sont vos aspirations professionnelles ?

Des séries de questions vous sont proposées ci-dessous afin de nous permettre d'identifier des facteurs que vous avez pris en compte lors de votre choix d'études au Canada.

D. FACTEURS DÉCISIONNELS

1- Pourquoi êtes-vous venu(e) étudier au Canada ?

Vous avez droit à plusieurs choix de réponses.

- Spécialisation dans un domaine précis de formation
- Enrichir son expérience personnelle
- Approfondir sa connaissance d'une seconde langue
- Instabilité politique/économique
- Processus de sélection scolaire
- Autre :
- Ne sais pas

3- Le fait qu'on parle français au Canada, cela a-t-il pesé dans votre décision de venir ici ? *(cochez une réponse)*

Beaucoup	Moyennement	Un peu	Pas du tout

4- Est-ce que quelqu'un vous a suggéré d'étudier au Canada ?

- Oui
- Non

Si oui, qui ?.....

5- Un diplôme canadien est-il mieux perçu qu'un diplôme national dans votre pays d'origine ?

6- Pourquoi avez-vous choisi le Canada ?

7- Maintenant que vous y êtes, considérez-vous que ce fût un bon choix ?

8- Existe-t-il d'autres facteurs, non mentionnés au cours du questionnaire, qui auraient motivé votre choix d'étude au Canada ?
